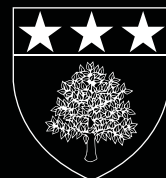


Mars | Avril | Mai 2018

# Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro  
**17**



p.32

## Festivités : les dates à retenir



p.9

Les actions des élus  
du Conseil Municipal  
des Jeunes

p.14

DOSSIER SPÉCIAL : plantation  
forestière sur les Hauts de Saint-Gilles



## La liste des appels d'urgence

Près d'un Français sur cinq ne connaît pas le numéro d'appel des pompiers et un sur quatre ignore comment contacter la police ou le SAMU, alors que dans les situations d'urgence, chaque seconde est précieuse et que les conseils prodigués par des professionnels en fonction du type d'accident peuvent éviter des réactions inadaptées.

**Le GEMA (Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance) rappelle les numéros à composer, en cas de problème :**

**112** **Numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical**, accessible dans toute l'Union Européenne (si vous êtes victime ou témoin d'un accident)

**3237** **Quelle est la pharmacie de garde ?**

**15** **SAMU, urgences médicales** (Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins)

**17** **Police Secours** (Signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police)

**18** **Sapeurs-Pompiers** (Lutte contre l'incendie)

**114** **Réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence**

**115** **Urgence sociale - SAMU Social** ou **0 800 306 306**

**116 000** **Urgence sociale - SOS Enfants Disparus**

**116 111** **Enfance en danger** [en cours de mise en service et destiné à remplacer à terme le 119]

**116 117** **Médecin de garde**

**119** **Allô Enfance maltraitée, Défenseur des enfants** ou **0 800 05 41 41**

**191** **Urgence aéronautique** [bientôt en service]

**196** **Urgence maritime** [bientôt en service]

**197** **Alerte enlèvement - Attentats**

**3624** **SOS Médecin** 24H/24

**3919** **Violence conjugale** (pour les victimes et les témoins de violences conjugales) lundi au samedi de 8h à 22h, de 10h à 20h les dimanches et jours fériés

**3939** **Allô Service Public** (Service de renseignement administratif interministériel)

**0 811 02 02 17**

**Allô Escroquerie**

**05 61 77 74 47** **Centre régional anti-poisons TOULOUSE**

**0 800 05 12 34**

**Enfance et partage**

**0 810 55 55 00** **Cellule «SOS Violences» en milieu scolaire**

Les opérateurs de téléphonie sont tenus d'acheminer gratuitement les appels d'urgence et de les géolocaliser lorsque cela s'avère possible.

## Permanences Avocat

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) permet aux salvetains(\*) de bénéficier des conseils juridiques d'un avocat.

Pour ce faire, une permanence est organisée en Mairie, une fois par mois, pour répondre à vos demandes.

Les consultations juridiques sont gratuites et personnalisées.

Pour en bénéficier, merci de vous inscrire auprès du bureau du CCAS.

**Centre Communal d'Action Sociale**

**Place du 19 mars 1962**

**31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES**

**05 61 13 24 08**

(\*) agés de plus de 18 ans

## Nouvelles Activites

*Club d'enseignement d'anglais et salon de thé*

### The Lighthouse

10 avenue des Hospitaliers  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
05 32 58 89 93  
thelighthouse.english@gmail.com  
www.thelighthouse-english.com

*Coaching / Hypnose*

### Muriel Nottin

23 rue Simone de Beauvoir  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
06 50 82 52 62  
www.adelante-solutions.fr  
muriel@adelante-solutions.fr

*Entretien parcs et jardins / Elagage*

### JEROME-GARDEN

Jérôme BERTHELOT  
07 87 69 40 56  
jerome.berthelot.jardins@gmail.com

*Institut de beauté*

### Goldfish Beauty

12b Avenue Léonard de Vinci  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
07 81 71 31 46 / 09 87 30 08 49  
www.goldfishbeauty.fr  
contact@goldfishbeauty.fr



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Nathalie JOCKIN-KIERASINSKI, Marine FAUCHER et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Thierry BERGOUIGNOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU, Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle BARRES. Crédits photos : Mairie de la Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com  
Création/Impression: Imprimé sur papier recyclé - Microsophia



## VIE MUNICIPALE

- 4 Compte rendu du Conseil Municipal
- 8 Les séances des conseils municipaux et des conseils communautaires sont publiques
- 8 Visite scolaire à la Mairie
- 9 Le point sur le travail du CMJ
- 7 Service Civique

## TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 13 Travaux
- 14 Projet Plantation

## VIE LOCALE / CADRE DE VIE

- 16 Hommage : Armistice 1914-1918
- 16 La rénovation des écoles
- 17 Noël des Enfants
- 17 Marché de Noël
- 17 Le château s'expose au Collège Galilée
- 18 Marché de plein vent
- 18 Fibre optique : quelques informations
- 19 Navette municipale, service reconduit

## SORTIR & BOUGER

- 20 La Salvetat en Scène 2018 !
- 20 2<sup>ème</sup> édition de la soirée dansante du Centre Communal d'Action Sociale
- 21 Journée des femmes
- 22 Carnaval
- 22 Cyclo
- 23 Club de l'amitié
- 23 Éclaireuses - Éclaireurs de France
- 23 La quinzaine de la famille
- 24 Concert des professeurs de l'école de musique
- 22 La compagnie de l'Olive
- 25 Association Entraide Partage et Travail
- 25 Les « Misérables » au théâtre !
- 26 Quoi de neuf aux Ork'n Roll pour 2018 ?
- 26 Les boutchous salvetains
- 26 Projet des 1001 Motard(e)s pour la Paix et la Non-violence
- 26 MJC Le Caméléon
- 27 Lucie AUBRAC
- 27 « Vide Ta Chambre ! » par P.E.LU.CHE
- 27 Chasse aux oeufs
- 27 Le souvenir Français
- 27 LES TOUCH' A TOUT
- 28 La Voie du Yoga
- 28 Terpsi Danse
- 28 Jean-Marie Alsina
- 29 Association sportive de Taekwondo
- 29 La pêche
- 30 L'Atelier Traits & Couleurs
- 30 Une soirée aux accents brésiliens
- 30 Saint Patrick

## TRIBUNE LIBRE

- 31 Expression Libre

## AGENDA

- 32 Agenda

Chers concitoyens,

En ce premier trimestre de l'année 2018, la municipalité est engagée, comme tous les ans, dans le marathon budgétaire, lequel devrait se conclure par l'approbation des comptes 2017, suivi de près par le vote des budgets de fonctionnement et d'investissements 2018 lors des prochains conseils municipaux de mars/avril.

La première bonne nouvelle concerne l'année écoulée. En effet, malgré un niveau d'investissement de 3,7 millions d'euros, rarement égalé sur notre commune, auquel s'ajoutent de nouveaux services au bénéfice des Salvetains tels que la mise en place de la navette ou la création d'un festival culturel, qui impactent directement le budget de fonctionnement, l'exercice écoulé est excédentaire. Autrement dit, la gestion rigoureuse des finances locales a permis, malgré un contexte national défavorable, d'offrir plus d'équipements et de services aux Salvetains. Et cela, bien évidemment, sans avoir recours à une hausse des taux d'imposition ou du prix des prestations proposées par la commune. Notre service public se porte bien et nous en sommes fiers.

Du côté des investissements 2018, de nombreuses actions d'amélioration du cadre de vie au quotidien seront entreprises, parmi lesquelles nous pouvons citer la première tranche des travaux de réaménagement de l'avenue du Château d'Eau, mais également le coup d'envoi du chantier de sauvegarde du Château.

En effet, la sélection des entreprises a eu lieu dernièrement et le démarrage de la première phase est prévu dès la fin du mois de mars. Cette phase d'une durée de 16 mois est la plus importante et elle permettra la consolidation et la mise hors d'eau du monument avec la couverture provisoire du pavillon Ouest et de la galerie Sud, ainsi que la reconstruction des murs et de la toiture définitive du pavillon Est, dans le but d'effacer les souffrances du printemps dernier.

D'un point de vue financier, il faut savoir qu'en raison de l'intérêt patrimonial de notre monument historique, aussi bien l'Etat que la région et le département vont apporter leur contribution financière, à concurrence de 80% de subventions. Ainsi la part restante à la charge de la commune, pour l'intégralité des trois phases de travaux répartis sur trois années, sera dans ces conditions inférieure à 300 000 € HT, soit moins de 100 000 € / an. Cette évaluation des dépenses, inférieure à notre prévision initiale, permettra de mener à bien ce chantier sans aucun risque budgétaire.

Comme vous le savez, notre collectivité s'engage à vos côtés, pour préserver notre cadre de vie, développer les services de proximité, accompagner l'évolution de notre commune, avec un seul objectif, le bien-vivre ensemble.

Votre Maire  
François ARDERIU



# Compte rendu du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr)

17 octobre 2017

## 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire vous rappelle qu'en application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

### 30-2017 du 29 juin :

Résiliation du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de travaux d'urgence et de stricte conservation sur le château Raymond IV. Suite aux événements climatiques et au caractère de péril imminent de l'intérêt général pour sauvegarder le château, il est nécessaire de résilier le marché 2017-PI-002 afin de revoir totalement le marché de maîtrise d'œuvre du patrimoine classé et de prendre en compte l'urgence des travaux à faire.

### 31-2017 du 13 juillet :

Retrait de la DM n°30-2017 afin de rétablir le marché n° 2017-PI-002 de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de travaux d'urgence et de stricte conservation sur le château Raymond IV, suite à la réunion avec les services de la Préfecture (DRAC) en date du 6 juillet 2017.

Tribunes du stade municipal			Montant initial du marché	Montant de l'avenant	% d'écart introduit par l'avenant	Montant du nouveau marché
34-2017 du 28 juillet	Lot n°2	BTPMP	789 650,00 € HT	8 428,12 € HT	1,07%	798 078,12 € HT
			947 580,00 € TTC	10 113,74 € TTC		957 693,74 € TTC
35-2017 du 28 juillet	Lot n°5	L. SANCHEZ	89 577,00 € HT	2 618,00 € HT	2,90%	92 195,00 € HT
			107 492,40 € TTC	3 141,60 € TTC		110 634,00 € TTC
36-2017 du 28 juillet	Lot n°6	MESUISERIE MICHEL CUXAC	29 450,67 € HT	- 3 894,20 € HT	-13,20%	25 556,47 € HT
			35 340,80 € TTC	- 4 673,04 € TTC		30 667,76 € TTC
37-2017 du 28 juillet	Lot n°7	EPPR	36 744,20 € HT	1 180,00 € HT	3,20%	37 924,20 € HT
			44 093,04 € TTC	1 416,00 € TTC		45 509,04 € TTC
38-2017 du 28 juillet	Lot n°11	SARL CENTENERO & FILS	213 098,29 € HT	- 7 657,80 € HT	-3,60%	205 440,49 € HT
			255 717,95 € TTC	- 9 189,36 € TTC		246 528,59 € TTC

### 40-2017 du 31 juillet :

Signature du devis relatif aux travaux d'urgence en assainissement pluvial des installations sportives en cours de construction au Stade Municipal – EIFFAGE.

Nécessité d'effectuer des travaux d'urgence en assainissement pluvial pour la collecte des eaux de ruissellement.

Factures correspondantes aux travaux : 65 691,50€ HT, soit 75 229,80€ TTC.

### 41-2017 du 10 août :

Travaux d'urgence de stricte conservation sur le château Raymond IV – ETS RODRIGUES BIZEUL.

Offre de base	137 829,00 € HT soit 165 394,80 € TTC
Variante n° 1 – plancher provisoire	- 24 045,00 € HT soit - 28 854,00 € TTC
Variante n° 2 – installation de chantier	- 29 700,00 € HT soit - 35 640,00 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>84 084,00 € HT soit 100 900,80 € TTC</b>

Extension du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles			Montant initial du marché	Montant de l'avenant	% d'écart introduit par l'avenant	Montant du nouveau marché
46-2017 du 21 septembre	Lot n°1	MODULO BETON	510 673,89 € HT	+ 10 828,69 € HT	2%	521 502,58 € HT
			612 808,67 € TTC	+ 12 994,43 € TTC		625 083,10 € TTC
48-2017 du 10 août	Lot n°2	SA COUCOUREUX	38 830,14 € HT	+ 4 854,22 € HT	12%	43 684,36 € HT
			46 596,17 € TTC	+ 5 825,06 € TTC		52 421,23 € TTC
36-2017 du 28 juillet	Lot n°3	SARL MARCHAND	91 610,00 € HT	+ 1 045,00 € HT	1,14%	92 655,00 € HT
			109 932,00 € TTC	+ 1 254,00 € TTC		111 186,00 € TTC



## 2. OCCUPATION DES SALLES MUNICIPALES PAR LES SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ OU LES ASL

Mr le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur l'occupation des salles municipales par des syndicats de copropriété ou les Associations Syndicales Libres. Le tarif proposé aux syndicats ou aux ASL serait de 50€ par occupation.

**POUR : 20, CONTRE : 4 (Mme PETIT et Mrs CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS), ABSTENTION : 0**

## 3. DÉNOMINATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Mr le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur l'attribution de la dénomination concernant la Maison des Associations située avenue de Gascogne, à hauteur du stade Municipal, sous le nom d'« **Espace Anne-Claude Godeau** ».

**POUR : 20, CONTRE : 4 (Mme PETIT et Mrs CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS), ABSTENTION : 0**

## 4. GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS DES PERSONNES AGÉES

Le dispositif relatif à la gratuité des transports publics pour les personnes âgées de 65 ans et plus vient en remplacement des actions menées jusqu'alors par le Syndicat Intercommunal de Transports des Personnes Agées (SITPA) en Haute-Garonne (dissolution par Mr le Préfet par arrêté du 24 novembre 2016).

Le Département demande d'approuver le projet de convention entre la commune et le département de la Haute-Garonne.

**Voté à l'unanimité.**

## 5. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1

Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Pour l'exécutif, le budget reflète les objectifs que se fixe l'équipe municipale et vient détailler l'ensemble des dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement qui ont été présentées lors du débat budgétaire.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante au moyen de décisions modificatives qui doivent faire évoluer les prévisions budgétaires en ajustant les crédits en fonction des dépenses ou des recettes réalisées. Il est aussi indispensable de tenir compte des réalités économiques inconnues ou imprévisibles lors de l'élaboration du Budget.

En ce sens, la série de modifications qui composent la décision modificative soumise au vote de l'assemblée délibérante résulte de l'observation des mouvements budgétaires depuis le début de l'année et de la demande d'adaptation rendue nécessaire par la mise en application de la politique locale et de sa déclinaison sous forme de différentes actions au service de la population.

Monsieur BAROIS, Adjoint au Maire délégué aux Finances, présente la décision modificative budgétaire numéro un du budget principal de la Ville, dont les balances s'équilibrent ainsi :

DEPENSES			RECETTES		
022	Dépenses imprévues fonctionnement	- 190 000,00	77/7788	Produits exceptionnels divers	+ 15 000,00
012/64111	Rémunération principale T	+ 110 000,00	013/6419	Remb.Rémunérations de personnel	+ 60 000,00
012/64131	Rémunération	+ 55 000,00			
011/611	Contrats prestataires services	+ 87 589,00			
67/6748	Autres subventions exceptionnelles	+ 12 411,00			
		+ 75 000,00			+ 75 000,00

Mr le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'inscrire cette DMB n°1 au BP 2017.

**POUR : 20, CONTRE : 4 (Mme PETIT et Mrs CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS), ABSTENTION : 0**

## 6. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE MICROCHOUETTE

Suite à des frais exceptionnels qui ne permettent pas d'être à l'équilibre comptable, la crèche associative La Microchouette sollicite la Mairie pour une subvention exceptionnelle.

Depuis son ouverture, la crèche a accueilli plus de 70 familles, la localisation est stratégique et loin des autres crèches. L'établissement peut recevoir 11 enfants simultanément. Le besoin est important et est justifié par une très longue liste d'attente.

Il est proposé au conseil municipal de lui attribuer une **subvention exceptionnelle de 8 200,00 €**.

**Voté à l'unanimité.**



## 7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE L'AGENCE ADOUR-GARONNE

La commune de La Salvetat St gilles a fait réaliser un plan de désherbage communal en juin 2016.

Aujourd'hui, afin de pallier à la suppression de l'utilisation des pesticides, nous souhaitons investir dans de nouveaux équipements.

Nous sollicitons ainsi une aide financière à l'agence Adour Garonne à hauteur de 70 % pour nous accompagner dans ce projet ambitieux.

Le montant de l'aide sollicitée s'élève à 4 704,70 € HT soit 5 645,64 € TTC.

Mr le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès de l'agence Adour-Garonne à hauteur de 70 % pour l'acquisition de nouveaux équipements dans le cadre de la démarche zéro pesticide.

**Voté à l'unanimité.**

## 8. ÉCLAIRAGE DU PIÉTONNIER DU STADE MUNICIPAL

Dans le cadre de l'aménagement du stade Municipal, la Mairie souhaite remplacer les équipements d'éclairage le long du piétonnier afin d'en sécuriser l'utilisation en période nocturne.

Le Service Technique a par la suite demandé au SDEHG de réaliser un avant-projet sommaire. En retour, le Syndicat propose l'opération suivante :

- Fourniture et mise en place de 6 ensembles candélabres à 3m50 avec lanternes LED 20W ;
- Connexion au réseau existant ;
- Déroulage d'environ 150 mètres de câble dans fourreau existant.

La photométrie sera étudiée pour les besoins d'éclairage du piétonnier : fixé en classe S4 (5Lux avec un minimum de 1 Lux).

Afin d'optimiser les dépenses énergétiques, les lanternes seront programmées avec un abaissement de puissance de 60% sur 8 heures. Les lanternes LED sont garanties 10 ans.

Financement :

TVA (récupérée par le SDEHG)	3 031€
Part SDEHG	12 320€
<b>Part commune (estimation)</b>	<b>3 899€</b>
<b>Total</b>	<b>19 250€</b>

Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux.

**Voté à l'unanimité.**

## 19 décembre 2017

### 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

#### 49-2017 du 29 septembre :

Emprunt avec la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées dont l'objet est le financement des investissements pour l'année 2017.

Montant	500 000,00 €
Taux fixe	1.70 %
Durée	20 ans
Périodicité	Annuelle
Type d'amortissement	Constant
Frais de dossier	0.15 %

#### 51-2017 du 6 octobre :

Avenant n°1 au marché n° 2016-PS-009 pour la gestion et l'animation des ALAE, de l'ALSH et du CLAS – LEO LAGRANGE SUD-OUEST.

Montant initial du marché	639 163,75 € TTC
Montant de l'avenant	87 588,24 € TTC
% d'écart introduit par l'avenant	13,70 %
<b>Montant du nouveau marché</b>	<b>726 751,99 € TTC</b>

### 2. AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE BUDGET 2018

L'article L.1612-1 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales dispose en substance que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits.

Montant budgétisé 2017 : 2 394 707,97 € (x25%) = 598 676,99 € (opérations réelles sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette »).

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Finances, de l'autoriser à faire application de cet article pour engager, liquider et mandater dans la limite des crédits suivants :



CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	113 814,94
21	Immobilisations corporelles	850 073,79
23	Immobilisation en cours	1 430 819,24
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 394 707,97</b>

Monsieur le Maire précise que les crédits votés seront repris au budget primitif 2018.

**POUR : 20, CONTRE : 6 (Mmes FALIERES – PETIT et Mrs DAUVEL – CHAGNIOT – DIOUF – CESSSES), ABSTENTION : 1 (Mme MEYER)**

Le plan de financement serait le suivant :

DÉPENSES		Tranche 1 2018	Tranche 2 2019	Tranche 3 2020
TOTAL opération HT	1 337 299,49 €	779 268,66 €	202 119,44 €	355 911,39 €
Honoraires	132 085,07 €	76 965,97 €	19 971,26 €	35 147,84 €
Imprévus	100 000,00 €	58 270,00 €	15 120,00 €	26 610,00 €
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>1 569 384,56 €</b>	<b>914 504,63 €</b>	<b>237 210,70 €</b>	<b>417 669,23 €</b>

FINANCEMENT				
DRAC Occitanie		457 252,00 €	101 060,00 €	208 834,00 €
Conseil Régional		60 000,00 €	50 000,00 €	60 000,00 €
Conseil Départemental		155 000,00 €	40 400,00 €	72 000,00 €
<i>Sous-Total</i>		672 252,00 €	191 460,00 €	340 834,00 €
Autofinancement		242 252,63 €	45 750,70 €	76 835,23 €
<b>TOTAL recettes</b>	<b>1 569 384,56 €</b>	<b>914 504,63 €</b>	<b>237 210,70 €</b>	<b>417 669,23 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès de la DRAC Occitanie.

**POUR : 20, CONTRE : 2 (Mme MEYER et Mr CESSSES), ABSTENTION : 5 (Mme FALIERES – PETIT et Mrs DAUVEL – CHAGNIOT – DIOUF)**

### 3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DETR 2018 POUR LES TRAVAUX D'URBANISATION ET DE MISE AUX NORMES PMR DE LA RD 42

Certains travaux prévus au Budget Primitif de 2018 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Le projet qui pourrait être présenté est l'urbanisation et la mise aux normes Personnes à Mobilités Réduites (PMR) de la Route Départementale 42 (Avenue du Château d'Eau).

Le plan de financement serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT HT	TRANCHE FERME 2018	TRANCHE CONDITIONNELLE 2019
Travaux d'urbanisation	412 679,50 €	360 875,00 €
Arrêts Bus	15 989,00 €	15 989,00 €
Réseau pluvial et autres travaux	103 830,00 €	119 205,00 €
Imprévus	50 000,00 €	40 000,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>582 498,50 €</b>	<b>536 069,00 €</b>
Aide DETR 60%	349 500,00 €	321 500,00 €
Autofinancement Mairie	232 998,50 €	214 569,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>582 498,50 €</b>	<b>536 069,00 €</b>

Mr le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière au titre de la DETR 2018 auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne.

**Voté à l'unanimité.**

### 4. ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DE SERVICE CIVIQUE ET DEMANDE D'AGRÈMENT

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du Service Civique auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

**Voté à l'unanimité.**

### 5. CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application. Cette formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le recours au contrat d'apprentissage et de l'autoriser à signer les documents relatifs à ce dispositif, notamment le contrat d'apprentissage, la convention conclue avec le Centre de Formation d'Apprentis et les demandes de subventions auprès de différents organismes tel que le Fond pour l'insertion des personnes des personnes handicapées dans la fonction publique.

**Voté à l'unanimité.**

### POUR INFORMATION :

- Arrêté complémentaire relatif au système d'assainissement collectif des eaux usées de Plaisance du Touch ;
- Réponse du Bureau du contrôle de légalité de la Préfecture de la Haute-Garonne relative aux courriers de Monsieur Jean-Michel Chagniot concernant la délibération du 15 décembre 2015 pour l'acquisition d'une parcelle sise avenue des Capitouls.



# Les séances des conseils municipaux et des conseils communautaires sont publiques

L'article L2121-18 du code Général des collectivités territoriales (CGCT) indique : Les séances des conseils municipaux sont publiques.

A la fin des séances, lorsque M. le Maire les y autorise, les personnes présentes peuvent prendre la parole, poser des questions.

L'article L5211-1 du code Général des collectivités territoriales (CGCT) indique :

Les dispositions du chapitre I<sup>er</sup> du titre II du livre I<sup>er</sup> de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles

ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre.

En outre, le tribunal administratif de Versailles par son jugement N°1600296, 1600299 du 10 Mars 2016 indique que le principe de publicité des séances posé par l'article L.2121-18 du code général des collectivités territoriales rendu applicable aux communautés d'agglomération par l'article L. 5211-1 ne peut être méconnu.

Cela signifie que **les réunions des communautés de communes sont ouvertes au public** dans les mêmes conditions que pour les conseils municipaux.

## Comme chaque année : visite scolaire à la Mairie

Le Mercredi 24 Janvier 2018, de 9h00 à 12h00, tous les élèves de CM2 de l'école Condorcet, accompagnés par leurs enseignants, Mme NAUD et M. MAGNE, ont visité les services de la Mairie.

Dans le cadre de leur programme scolaire, Monsieur le Maire les a accueillis et a répondu à leurs très nombreuses questions. Ils ont compris le fonctionnement de la Mairie, le processus des élections municipales, le rôle du Conseil Municipal et la fonction de chacun.

A la fin de la visite, ils ont eu droit, dans le jardin de la Mairie, à une petite collation (viennoiseries et jus de fruits) qu'ils ont beaucoup appréciée !

### La commune a le plaisir de compter une nouvelle citoyenne.

Le 14 décembre 2017, Mme N. LABAT et M. T. BERGOUGNIOU, adjoints au maire, accompagnaient Mme Samira BERLEMONT à la préfecture de la Haute-Garonne pour l'obtention de son titre de citoyenne française.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



Mesdames BERLEMONT et LABAT aux côtés de Madame Sabine OPPILLIART, sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne





# Le point sur le travail du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Pendant plusieurs réunions les jeunes élus ont discuté des propositions faites par les candidats lors des élections et ont sélectionné celles qu'ils souhaitent réaliser.

## PROJETS PROPOSES PAR LES CANDIDATS

PROJET	DECISION
Toilettes sales, changer les toilettes et nettoyer les réservoirs à savon des 3 Chênes	Courrier à envoyer aux élus
Installer une structure aux 3 Chênes	Courrier à envoyer aux élus afin de savoir pourquoi elle n'a pas été remise
Jeux de société dans les classes	Projets non retenus
Moins de terre dans la cour des 3 Chênes	
Horloge sous le préau des 3 Chênes	
Utiliser moins de lumière dans l'école	
Agrandir le parc à côté de Condorcet	
Agrandir le parc à côté de Condorcet	Impossible faute de place
Moins de jeux de ballons dans la cour de Condorcet	8 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions Propositions : délimitation d'une zone de jeux de ballons ou création d'horaires de jeu. Une demande sera envoyée au parlement des élèves.
Organiser plus de jeux au CLAE	Projets non retenus
Plus de ballons dans la cour de Condorcet	
Agrandir la cour de Condorcet	
Agrandir le parking de l'ALSH	
Installer une structure de jeux à l'ALSH	
Installer des casiers pour les cartables à l'ALSH	
Séparer les maternelles des élémentaires à l'ALSH	Projet non retenu car il faut apprendre à vivre ensemble
Concerts, films, spectacles à Boris Vian, boums et fêtes pour les jeunes, tombola...	De nombreuses manifestations ont eu lieu en 2017 : comédie musicale le 21 janvier, concert le 27 janvier, pièce de théâtre le 28 janvier, soirée Flamenco le 25 février, chasse aux œufs le 16 mars, carnaval le 25 mars, tremplin musical jeunes le 28 avril, scène découverte jeunes talents le 12 mai, festival de théâtre du 29 mai au 4 juin, représentation théâtrale du 8 au 10 juin, spectacle de danse le 17 juin, fête de la musique le 21 juin, fête de la jeunesse le 24 juin, CAJ, concert de l'école de musique le 25 juin, FETE DU CMJ le 28 juin, cinéma en plein air le 7 juillet, La Salvetat en scène festival du 7 au 9 juillet, Fête nationale le 14 juillet, fête locale du 25 au 27 août... Les jeunes estiment qu'il y a un manque d'informations alors que ces événements sont annoncés sur le site internet, dans le journal local, sur des banderoles, sur les panneaux lumineux, via la presse, des affiches et des flyers sont également distribués. Lorsque le journal local sera édité, un exemplaire sera distribué aux jeunes élus lors des réunions
Journée du printemps	Cet événement pourrait faire l'objet de plantations d'arbres le jour du printemps... Vanina informe les jeunes que dans sa précédente collectivité, un jardin des enfants avait été créé en plantant un arbre différent chaque année pour tous les enfants nés dans la commune l'année précédente. Prochainement des arbres seront plantés à l'école des Trois Chênes, les jeunes seront associés à ces plantations. Cette journée du printemps suscitant de nombreuses questions et idées de la part des jeunes, elle sera à nouveau abordée lors de la prochaine séance.
Installation de tables dans la cour du collège	Suite à notre demande concernant l'installation de tables dans la cour du collège lors de la réunion du 18 octobre dernier, Zoé MUNNARRIZ (élue au Conseil Départemental des Collégiens) nous a expliqué ses missions et l'aide qu'elle pouvait nous apporter concernant cette demande. Si nous souhaitons interpeller le Conseil Départemental, Zoé nous conseille de rédiger un courrier et de lui transférer afin qu'elle le remette au destinataire concerné. Sa mission au sein du Conseil Départemental des Collégiens est globale et non relative au territoire de La Salvetat Saint-Gilles. Elle fait partie de la commission développement durable, solidarité, culture et architecture. Ce conseil est élu pour 2 ans et composé de 70 collégiens, 2 sont élus par collège. Suite à un vote (1 pour, 4 contre) et au regard du manque de place dans la cour du collège, aucune demande sera envoyée au Conseil Départemental.





Fête du printemps	Les jeunes retiennent l'idée de créer un jardin des enfants en plantant un arbre chaque année pour les enfants nés l'année précédente et habitant La Salvetat. Vote pour le jardin des enfants : 10 pour Il faudra trouver un espace (près des jardins familiaux par exemple) et envoyer un courrier à Monsieur le Maire afin de l'informer de la volonté de monter ce projet.
	Concernant le projet "Cœur de Ville" mis en place par les élus adultes (repenser le centre du village au niveau de l'installation), les jeunes pourront y être associés. Un intervenant viendra nous expliquer ce projet et les jeunes décideront ensuite s'ils souhaitent y être associés.
	Si des fleurs étaient plantées aux écoles, les jeunes craignent qu'elles soient détruites rapidement. Des jardinières pourraient être installées à califourchon sur les barrières. Vote pour la plantation de fleurs : 11 pour, 2 abstentions
	Les jeunes souhaiteraient davantage de plantes sur les ronds-points. Dans tous les cas, ils ne les planteront pas en raison du manque de sécurité.
	Afin de prendre des renseignements sur les végétaux, les jeunes pourraient visiter les serres de la section SEGPA du collège. Mme GUILHEPERE, Principale Adjoint en charge des SEGPA, sera contactée
Course à pied ou à vélo	La grande course de la goutille a eu lieu le 26 février 2017. Elle n'aura pas lieu en 2018 faute d'encadrants. Au regard de la complexité d'organisation de courses, les jeunes décident de ne pas retenir ce projet.
2 fêtes foraines par an	Ce type d'évènement est difficile à organiser et coûte cher. Projet non retenu
Journée sportive, brocante, concours d'animaux...	Une semaine sportive est organisée par le centre de loisirs du Cézéro et le CAJ, la première semaine des vacances de Pâques. Un vide grenier a également lieu une fois par an en plus des braderies aux jouets et à la puériculture. Projets non retenus
Agrandir l'espace danse	Projet non retenu car il ne s'agit pas d'une priorité pour la commune
Créer une salle pour les vides greniers	Projet non retenu car lorsqu'une salle est créée, elle ne concerne pas une seule activité.
Parc, balançoires, trampoline, parcours sportif, maison à insectes, nichoirs pour oiseaux et écureuils	Des balançoires et des trampolines sont installés à l'occasion de la fête locale. Un parcours sportif ne peut être installé dans les bois près de Boris Vian car cet espace est utilisé pour d'autres manifestations, on ne peut donc pas installer des équipements fixes. Cependant, un courrier sera envoyé à M. le Maire pour installer ce genre de structures près du collège. L'installation de maisons à insectes, nichoirs à oiseaux et à écureuils sera abordée dans le cadre du projet sur les plantations.
Citypark et skatepark à l'Apouticayre	Un courrier sera envoyé à M. le Maire afin d'installer ce genre de structures près des jeux.
Terrain d'athlétisme, golf, tennis, hand, basket, foot...	Un golf est présent à Fonsorbes. Concernant les autres sports, des associations proposent ces activités à La Salvetat ou à Plaisance (entente entre les communes).
Rugby pour garçons et filles	Si les jeunes souhaitent s'inscrire, ils peuvent contacter le club de la commune
Fabriquer des piscines avec toboggans	Projet non retenu
Installer plus de poubelles	Les jeunes estiment qu'il manque des poubelles près des écoles et au centre commercial face à la mairie (terrain privé). Ils remarquent également que de nombreux déchets sont jetés à côté des poubelles. Le CMJ décide donc d'envoyer un courrier à M. le Maire afin de lui demander si les jeunes peuvent sensibiliser la population à ce sujet en passant des infos sur les panneaux lumineux.
Sacs à crotte	Ce projet est en cours. En effet, les propriétaires de chiens ne ramassent pas toujours les crottes de leurs animaux.
Davantage de pistes cyclables	La municipalité réfléchit déjà à ce projet qui pourrait être lié au projet cœur de ville
Journée recyclage et nettoyage	Programmée le 2 juin 2018
Location de vélos pour éviter la pollution	Installation trop onéreuse. Le prêt de vélo pourrait être une alternative mais demande beaucoup d'entretien et des bénévoles pour s'en occuper. Projet non retenu
Jardin public créé par les habitants	Les habitants pourraient être sollicités à l'occasion du projet plantations.
Co-voiturage	Le réseau pouce est mis en place sur la commune. De plus, des organisations telles que blablacar proposent ce genre de service. La navette est également un bon moyen de se déplacer sur la commune.
Boîte à idées à la mairie	Un courrier sera envoyé à M. le Maire.
Fabriquer des Restos du Cœur	L'association Atouts Cœur est très active sur le territoire de La Salvetat.
Echanges entre jeunes et moins jeunes	Ce sujet est abordé dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Du Territoire). De plus, des projets passerelles sont proposés entre les acteurs de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
<b>Que tout le monde se sente bien dans sa peau, dans sa ville et qu'ils s'acceptent tels qu'ils sont : VALIDÉ À L'UNANIMITÉ</b>	



## PROJETS RETENUS

PROJET	DECISION
Courrier à envoyer à M. le Maire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardin des enfants à installer près des jardins familiaux</li> <li>- Changer les toilettes des 3 Chênes et les nettoyer souvent</li> <li>- Installer une structure aux 3 Chênes</li> <li>- Installer un parcours sportif près du collège</li> <li>- Installer un citypark et un skatepark à l'Apouticayre près des jeux</li> <li>- Sensibiliser la population à jeter les déchets dans les poubelles</li> <li>- Installer une boîte à idées à la mairie</li> </ul>
Journée de l'environnement	2 juin 2018
Fête du CMJ	27 juin 2018
Moins de jeux de ballons dans la cour de Condorcet	8 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions Propositions : délimitation d'une zone de jeux de ballons ou création d'horaires de jeu. Une demande a été envoyée au parlement des élèves.
Fête du printemps	<p>Les jeunes retiennent l'idée de créer un jardin des enfants en plantant un arbre chaque année pour les enfants nés l'année précédente et habitant La Salvetat. Vote pour le jardin des enfants : 10 pour Il faudra trouver un espace (près des jardins familiaux par exemple) et envoyer un courrier à Monsieur le Maire afin de l'informer de la volonté de monter ce projet.</p> <p>Concernant le projet «Cœur de Ville» mis en place par les élus adultes (repenser le centre du village au niveau de l'installation), les jeunes pourront y être associés. Un intervenant viendra nous expliquer ce projet et les jeunes décideront ensuite s'ils souhaitent y être associés.</p> <p>Si des fleurs étaient plantées aux écoles, les jeunes craignent qu'elles soient détruites rapidement. Des jardinières pourraient être installées à califourchon sur les barrières.</p> <p>Les jeunes souhaiteraient davantage de plantes sur les ronds-points. Dans tous les cas, ils ne les planteront pas en raison du manque de sécurité.</p> <p>Afin de prendre des renseignements sur les végétaux, les jeunes pourraient visiter les serres de la section SEGPA du collège. Mme GUILHEMPERE, Principale Adjoint en charge des SEGPA, sera contactée</p>

**Durant ces réunions, les différents échanges les ont amenés à discuter de la laïcité, de la classe ULIS aux Trois Chênes et de discriminations. Voici donc quelques définitions et informations à ce sujet :**

### Laïcité

A l'occasion de la semaine de la laïcité (du 4 au 9 novembre 2017), les élus du Conseil Départemental des Collégiens ont chanté « Je suis » de Big Flo et Oli le mercredi au collège Galilée.

La laïcité est un principe, selon lequel la religion et l'État sont clairement séparés. L'Église ne peut pas intervenir dans les décisions de l'État, et l'État ne peut pas intervenir dans la vie religieuse. En France, une loi a été votée en 1905 pour faire appliquer cette séparation. Car au tout début du siècle dernier (en 1900), la religion catholique avait une influence très importante dans la société française. Aujourd'hui, le principe de laïcité ne concerne pas seulement les religions, mais tout groupe, ou toute personne, qui voudrait imposer ses idées aux dépens des libertés de chacun.

### Discriminations

Discriminer signifie dans le langage commun «distinguer». Dans le langage juridique, on parle de discrimination lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre personne, dans une situation comparable et que cela ne se justifie pas.

Fait de distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne.

### Classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre de projets personnalisés de scolarisation. Les élèves bénéficiant de l'ULIS sont des enfants porteurs d'un handicap ou considérés en situation de handicap qui ne leur permet pas de suivre l'enseignement dans un milieu scolaire ordinaire. Cependant ces élèves sont des élèves à part entière de l'établissement scolaire, leur classe de référence est la classe correspondant approximativement à leur classe d'âge. Le but de cette inclusion est de leur permettre d'apprendre tout en s'intégrant socialement.

**Après plusieurs réunions durant lesquelles les jeunes ont discuté des propositions des candidats lors des élections de mars 2017, voici les projets retenus :**

- Journée de l'environnement : 2 juin 2018
- Fête du CMJ : 27 juin 2018
- Jardinage : plusieurs actions sont en cours de réflexion

**Vous serez évidemment informés de l'avancement de ces projets à l'occasion du prochain numéro.**



# Service Civique

Dans le compte rendu du Conseil Municipal du 19 Décembre 2017, vous avez pu voir que la municipalité fait appel à une personne dans le cadre du service civique mis en place par le gouvernement.

## De quoi s'agit-il ?

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme**, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Le Service Civique est indemnisé. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois **en France ou à l'étranger**, pour une mission d'au moins **24h par semaine**. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Si vous voulez en savoir plus sur l'engagement en Service Civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/page/les-conditions-pour-m-engager>

Aucune autre condition n'est requise en particulier. Il n'y a **pas de conditions de diplôme ni d'expérience professionnelle. Ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout.**

Le Service Civique est un **engagement volontaire de 6 à 12 mois** pour l'accomplissement d'une **mission d'intérêt général** dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation :

- culture et loisirs,
- développement international et action humanitaire,
- éducation pour tous,
- environnement,
- intervention d'urgence en cas de crise,
- mémoire et citoyenneté,
- santé,
- solidarité,
- sport.

Une **indemnité de 472,97 euros nets par mois** est directement versée au volontaire par l'État, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission.

L'organisme d'accueil verse aussi au volontaire une **prestation en nature ou en espèce d'un montant de 107,58 euros**, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.)

Les jeunes, **bénéficiaires** ou appartenant à un **foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur** au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de **107,66 euros** par mois.

Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une **protection sociale intégrale**.

Au total, selon les situations, les volontaires en Service Civique perçoivent **entre 580,55 euros et 688,21 euros par mois**.

L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** et l'**Aide au Logement**.

Un **accompagnement** pour faciliter le déroulement de la mission est proposé. Il s'agit d'une phase de préparation et d'accompagnement dans la réalisation de la mission, d'une **formation civique et citoyenne** et d'un appui à la réflexion sur le projet d'avenir.

**Et pour ceux qui ont plus de 26 ans ?** Voir <http://www.service-civique.gouv.fr/page/les-autres-formes-de-volontariat>

Toute personne âgée **de plus de 25 ans** peut effectuer un volontariat de Service Civique pour mener à bien, sur des périodes de 6 à 24 mois des missions d'intérêt général auprès d'associations, de fondations reconnues d'utilité publique ou, dans les départements et collectivités d'outre-mer, de personnes morales de droit public. Les volontaires bénéficient d'une indemnisation et d'une couverture sociale complète financées par l'organisme d'accueil. D'autres services d'engagement volontaire existent. Il s'agit par exemple du service Volontaire Européen (SVE), du Volontariat International en Administration (VIA) ou en entreprise (VIE), du Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), ou bien encore l'engagement chez les sapeurs pompiers volontaires.



## La citation à retenir

La femme a le droit de monter sur l'échafaud : elle doit avoir également celui de monter à la tribune.

**Olympe de Gouges (1748 - 1793)**

Née à Montauban et morte, guillotinée, à Paris, elle fut l'une des pionnières du féminisme français.





## Travaux

### TRAVAUX RÉALISÉS

- Le projet de la « maison des associations », l'espace Godeau, a été finalisé par l'organisation et l'aménagement interne des lieux. La structure est désormais opérationnelle et à la disposition du public.
- Le projet du stade municipal Jean Girardou est arrivé à terme. Après la réception du chantier, la finalisation a porté sur l'aménagement intérieur des tribunes et vestiaires et du club house (télécoms, mobilier, etc.).
- Des bornes électriques escamotables ont été installées pour le marché de plein vent sur la place Jean Ferrat.



- Le « défi Aussonnelle », ce projet intercommunal mené en partenariat avec Réseau (de l'eau) 31, consistant en la mise en service d'une nouvelle station d'épuration continue à avancer. Suite à la création de la nouvelle station d'épuration que nous vous avons annoncée, un réseau de transfert et un poste de refoulement ont été créés et mis en service pour permettre le transfert des eaux usées de l'ancienne vers la nouvelle station de traitement.



- Les opérations d'investissement de la voirie continuent. Dans le cadre du pool routier, l'urbanisation de l'avenue des Roses qui a mobilisé les effectifs ces derniers temps avec la pose du revêtement définitif entre les avenues des Violettes et de Bourdiès.



- Les travaux d'entretien des espaces verts sont également des travaux réalisés au quotidien. Les mois passés ont notamment été l'occasion d'assainir les espaces boisés avec le retrait des nids de frelons asiatiques.



### TRAVAUX EN COURS

- La sécurité sur la commune est une problématique capitale. Dans ce contexte l'aménagement de la voirie continue à être amélioré et un plateau ralentisseur a été posé au niveau de l'avenue de Gascogne / Rue Nelson Mandela.
- Avec des ambitions écologiques et des raisons économiques, la commune a souhaité rénover l'éclairage public (remplacement des ampoules SHP [Sodium Haute Pression] 400W par des LED 75W). Ce chantier continue et c'est actuellement sur la rue André Gide et sur l'Avenue du Château d'Eau que les services interviennent.
- Afin d'améliorer l'aspect visuel et la sécurité, la municipalité procède à l'effacement des réseaux électriques et télécoms (Avenue du Château d'Eau – limite avec Plaisance du Touch).



### TRAVAUX À VENIR

- Dans le cadre de l'urbanisation de l'avenue des Pyrénées, la dernière tranche des travaux, la mise en accessibilité du trottoir (du rond-point F. Mitterrand à l'avenue des Hospitaliers), va être réalisée. Comme vous avez pu le constater une partie de la chaussée n'avait pas encore été rénovée. Les phases de rencontre et d'information des riverains réalisées, ces travaux sont désormais prévus avec le concours du Conseil Départemental.
- Le chantier du Château Raymond IV, projet essentiel et de longue haleine va continuer avec la phase n°2 qui consiste en la mise hors d'eau et hors d'air.



# Projet Plantation

Dans le cadre de l'extension des surfaces forestières, il s'agit, avec l'aide de l'ONF, sur les prairies de la Coulée verte des Hauts de Saint-Gilles, d'effectuer l'aménagement paysager d'une circulation piétonnière reliant le groupe scolaire et la rue du Lot, sur une surface totale d'environ 5200 m<sup>2</sup>.

## 1 - LE SITE

Le site concerné est un espace vert de la commune sur lequel est implanté un cheminement piéton et cyclable (coulée verte). Cette voie de circulation douce traverse un quartier résidentiel assez récent et est très utilisé par la population, notamment pour rejoindre l'école à proximité.

L'emprise de cette voie verte est assez large et les surfaces disponibles offrent des possibilités d'aménagement paysager. Le terrain était à vocation agricole avant l'urbanisation du secteur.

Les sols sont caillouteux (galets) et peu fertiles, ils ont de plus été remaniés (présence de remblais) et probablement tassés par la circulation d'engins au moment de la construction du quartier.

Les conditions culturelles sont donc possiblement difficiles ; la végétation actuellement présente est pauvre avec un traitement de la quasi-totalité de la surface en pelouse régulièrement tondue par les services municipaux.

## 2 - LES OBJECTIFS

Le but du projet est d'initier l'implantation d'un boisement en bordure du cheminement existant en recherchant une amélioration de la qualité du cadre de vie et une rationalisation des futurs besoins d'entretien du site.

La création de nouveaux espaces arborés permet de répondre à des objectifs multiples :

- valorisation de l'espace urbain non aménagé disponible,
- amélioration esthétique et valorisation du foncier attenant,
- intégration au tissu urbain d'une continuité écologique et paysagère en faisant suite avec les petites surfaces boisées existantes à proximité,
- création d'habitats d'espèces favorisant un enrichissement de la biodiversité locale,
- amélioration de la qualité des sols,
- contribution des arbres à la fixation des polluants atmosphériques et à la régulation des eaux de surfaces,
- réduction d'au moins 50% des surfaces de pelouse à entretenir.

## 3 - LES CHOIX TECHNIQUES

Une quinzaine d'essences d'arbres et d'arbustes sont sélectionnées, dont trois ou quatre formeront à terme l'étage dominant du boisement. Ce nombre d'espèces différentes permet d'installer dès le départ une richesse biologique et paysagère tout en rendant le futur boisement moins vulnérable face à d'éventuels pathogènes émergents qui cibleraient telle ou telle espèce.

La diversité d'essences permet par ailleurs d'offrir à l'avifaune (*ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée*) et aux insectes des sources variées de nourriture. Les risques de générer des conditions allergènes dans une zone à forte densité de population sont également réduits par rapport à une plantation monospécifique. Aucune espèce exotique ou invasive n'est introduite, les arbres et arbustes plantés sont, si possible, d'origine locale, rustiques et adaptés aux conditions du site.

La prépondérance est donnée au chêne pubescent de façon à conserver une identité et à former une continuité avec les boisements voisins. Le cortège d'espèces d'accompagnement est un peu plus sensiblement typé méditerranéen que la végétation spontanée locale, afin d'anticiper une révolution probable des conditions climatiques vers une aggravation des épisodes de sécheresse.

Les plants choisis sont petits, plantés en godet de 400 cm<sup>3</sup>. Contrairement à une plantation habituelle en milieu urbain (grand sujets élevés en pépinière), ce choix plus typique d'une plantation forestière ou d'une restauration de site dégradé n'apportera pas de résultat esthétique immédiat. En revanche, les probabilités de survie et de bonne croissance, ainsi que la santé et la qualité finale des arbres seront bien meilleures. Les coûts d'investissement sont également beaucoup mieux maîtrisés.







## 4 - ITINERAIRE TECHNIQUE

### Préparation du terrain

Un pseudo-labour superficiel est réalisé sur des polygones représentant environ la moitié de la surface du site. Cela permet de décompacter le premier horizon de sol, de prévenir la concurrence des graminées, de faciliter la pose des plants, de délimiter visuellement les futures surfaces boisées, de dissuader le cheminement piéton et le passage d'engin, de matérialiser les bandes de servitudes périphériques à entretenir le long des voiries et propriétés voisines.

### Pose des plants

Les plants en godets sont installés au coup de pioche dans les zones de terrain préparé, sans répartition géométrique régulière. Un nombre de plants de chaque essence est attribué à chaque polygone selon la surface et la densité moyenne visée.

Les 320 plants « objectifs » qui constitueront à terme l'étage dominant du futur boisement (principalement chênes pubescent et chênes verts) sont répartis à une densité moyenne de 1 plant / 16 m<sup>2</sup> et font l'objet de la mise en place de protections : une dalle de paillage biodégradable et une gaine anti-rongeurs. La bonne croissance et la survie à long terme de tous ces plants sont recherchées. Ils ne sont pas plantés à proximité immédiate des propriétés bâties, pour ne pas causer à terme des nuisances aux propriétaires riverains (risque de chute de branche en surplomb, ombre excessive, volume de feuilles mortes, etc). Les 650 plants d'accompagnements (érables, arbousiers, filaires, houx, noisetiers, cornouillers, pruniers, arbres du Judée) sont répartis à une densité moyenne de 1 plant / 8 m<sup>2</sup>, avec un mélange d'essence pouvant légèrement changer d'une zone à l'autre de façon à créer des variations paysagères. La survie de long terme de tous ces plants n'est pas nécessaire à l'installation pérenne du boisement.

Leur rôle est d'apporter une diversité biologique au futur sous-bois, une densité visuelle tant que les arbres sont petits et une concurrence favorisant la croissance en hauteur des arbres « objectifs ». En conséquence, une certaine mortalité de ces plants ne présente pas de risque pour la réussite à long terme du projet et ils ne nécessitent pas la pose de protections, ce qui permet aussi de limiter les coûts.

Le calendrier de préparation du terrain et de pose des plants doit pouvoir être suffisamment souple pour pouvoir s'adapter aux éventuelles conditions météorologiques défavorables.

### Pose d'une pseudo-clôture

Les limites des polygones travaillés et plantés sont renforcées par la pose d'une clôture basse en cordage fixé sur des poteaux en bois (rondins de diamètre mini 8cm, 50cm hors sol, entraxe 4m).

Cette clôture a un objectif visuel et symbolique ; si besoin, elle est facilement franchissable par les piétons et les animaux domestiques, mais indique que ces espaces plantés – même s'ils restent ouverts au public – ne sont pas des axes de circulation et que l'espace dédié aux jeunes arbres doit faire l'objet d'un respect particulier pour assurer leur pérennité.

Pour les équipes municipales, le cordage permet de matérialiser clairement la limite à entretenir et les zones à ne pas pénétrer avec des engins.

### Entretien et confortement

Un passage annuel d'entretien est à prévoir sur les cinq premières années suivant la plantation.

L'objectif est d'évaluer la santé des plantations, de débroussailler localement les jeunes arbres là où la végétation concurrente pose problème et de réparer les protections éventuellement dégradées. Les protections sont retirées lors du dernier passage. Un arrosage estival exceptionnel est à envisager en cas d'épisode caniculaire prolongé.

## 5 - LES ENJEUX / INCONVENIENTS / RISQUES

Les cinq premières années sont critiques pour assurer la pérennité de l'investissement. En l'absence d'entretien sur plusieurs années, la végétation spontanée (graminées, ronces) va se réinstaller sur les zones travaillées et plantées. Cela n'est vraiment dommageable aux plantations que tant que les arbres sont petits ; aussi les passages d'entretien et l'attention du gestionnaire sur l'état des plantations sont particulièrement importants les premières années. Le terrain est très probablement assez défavorable.

La solution de choisir des plants de bonne qualité, petits, en conteneurs et d'essences résistant bien au stress hydrique devrait permettre de pallier les défauts de fertilité des sols. La fertilité limitée sera en revanche un atout du boisement adulte qui n'atteindra pas des hauteurs trop élevées (canopée à 15m du sol, 20 m maximum) et donc posera moins de problèmes d'ordre sécuritaire dans un contexte très fréquenté (résistance au vent et risques de chutes d'arbres).

L'installation d'un boisement nécessite de se projeter sur le long terme, et contrairement à un aménagement classique en milieu urbain, le résultat paysager ne sera pas immédiat. Les principaux risques vis-à-vis de la réussite du projet sont les dégradations engendrées par la fréquentation et des opérations d'entretien inopportunes. Les jeunes plants sont vulnérables aux blessures et aux tassements des sols ; les espaces plantés doivent autant que possible être sanctuarisés et réservés à un usage unique : la bonne croissance des arbres.

Une continuité des objectifs et des méthodes de gestion de cet espace doit être maintenue sur plusieurs décennies pour obtenir à terme le résultat attendu. Il est donc capital que les orientations techniques et paysagères soient bien comprises et largement partagées dès la mise en œuvre du projet.





# Hommage : Armistice 1914-1918

Le 11 Novembre  
2018

Comme chaque année, de nombreux Salvétains se sont retrouvés pour se souvenir et ne pas oublier le 11 novembre 1918, jour de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, ce conflit meurtrier qui a fait des millions de morts de part et d'autre. Il s'agissait d'en commémorer le 99<sup>ième</sup> anniversaire.



De jeunes élèves de La Salvetat Saint-Gilles ont lu des textes retraçant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale puis ils ont chanté la Marseillaise accompagnés par l'école de Musique. Des gerbes ont été déposées au nom des associations de résistance et d'anciens combattants (ANACR, FNACA, Souvenir Français) ainsi qu'au nom de la Mairie de La Salvetat Saint-Gilles.

N'oublions pas ceux qui sont morts ou ont été blessés lors de ce conflit dramatique.

# Un projet ambitieux : la rénovation des écoles

Dès 2015, l'équipe municipale avait souhaité aider les élèves de la commune en dotant les classes élémentaires de matériel informatique innovant : des vidéo-projecteurs interactifs.



Par la suite, constatant le nombre croissant d'enfants scolarisés dans nos écoles et dans un souci d'améliorer encore la qualité de leur accueil, les élus avaient décidé d'agir rapidement et efficacement pour que les conditions soient optimales dès la rentrée 2017.

Ils ont engagé la rénovation du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles, en intégrant une extension, mais également des points d'amélioration et de confort des locaux existants.



Le 27 novembre 2017, la municipalité recevait l'ensemble des personnes liées au projet de rénovation du groupe scolaire pour inaugurer de façon festive ces nouveaux bâtiments et ouvrir ainsi la voie à une scolarité encore améliorée sur la commune.

Etaient présents en compagnie de Monsieur le Maire, le Maire de Plaisance du Touch et Président de la Communauté de Communes, l'Inspecteur de l'Education Nationale, le représentant de la CAF, les deux Directrices et plusieurs enseignants des deux écoles du groupe scolaire, des représentants de la municipalité ainsi que des élèves scolarisés aux écoles des Hauts de Saint-Gilles et leurs parents.



Le groupe scolaire (Ecole Maternelle des Petits Lutins et Ecole Elémentaire des Trois Chênes) bénéficie donc désormais de 6 nouvelles salles de classes, pouvant accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble des élèves.



A celles-ci se rajoutent 2 salles spécifiquement dédiées à l'ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École) et de nouveaux sanitaires aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à mobilité réduite).



La majorité Municipale a également procédé au remplacement du mobilier du restaurant scolaire des Hauts de Saint-Gilles, afin d'améliorer l'acoustique et les conditions d'accueil pendant la pause méridienne.



La satisfaction se lisait sur les visages de l'ensemble des officiels ayant permis cette réalisation. L'enthousiasme des élèves sera certainement le même que celui manifesté par les enfants qui ont coupé le ruban tricolore, comme le symbole de l'ouverture sur l'accès à un quotidien plus agréable.

Par ailleurs, l'année 2018 verra le remplacement de la verrière, la rénovation de la peinture du hall d'accueil ainsi que de quelques salles de classes de l'école Condorcet.



L'Equipe municipale tient à remercier particulièrement l'ensemble des services qui ont permis de réaliser les chantiers de l'école des Hauts de Saint-Gilles dans des délais extrêmement courts et permettre un très bon accueil des élèves pour cette année scolaire.





# Noël des Enfants

Encore une fois, les enfants ont été séduits et enchantés par les animaux de la ferme nomade, qui ont eu de ce fait, de nombreuses caresses et des bisous. Ne parlons pas du succès des ânes pour une sympathique promenade ... Les maquillages (les petites étoiles, les fleurs et bien plus) ont fait briller les joues des enfants. Les sculptures de ballons en forme de Père Noël et de bonshommes de neige ont été victimes de leur succès.

### Bravo Mesdames

Rendez-vous l'année prochaine, pour un autre spectacle tout aussi captivant que celui que vous avez pu apprécier cette année.



# Marché de Noël



### Le succès était à nouveau présent pour notre Marché de Noël 2017.

Les nouveaux et anciens exposants étaient au rendez-vous pour vous présenter leurs dernières créations qui, apparemment, vous ont séduits aux dires de nos 71 participants. Le groupe de Jazz Band sur les airs de Noël, a bien contribué à l'ambiance chaude et conviviale, que nous essayons de créer chaque année, tant par la décoration des salles, que par l'accueil que nous souhaitons chaleureux pour nos exposants ainsi que pour le public.

Nous vous attendrons tout aussi nombreux l'an prochain.

# Le château s'expose au Collège Galilée

Le Collège Galilée a présenté les documents que le grand public avait pu voir lors des dernières journées du patrimoine qui se sont déroulées les 16 et 17 septembre 2017.

Beaucoup d'enfants ont pu visiter cette exposition afin de tout savoir sur les travaux de sauvegarde et le futur aménagement du cœur de ville prévu dans le périmètre.



Ils ont pu découvrir les plans, photos et projets en cours pour la rénovation et la sauvegarde de l'édifice.





# Marché de plein vent

Le 22 décembre 2017 nous avons fêté le premier anniversaire du marché de plein vent.

Installé par la Municipalité, le stand « la Mairie à votre écoute ! » (présent tous les 1<sup>er</sup> vendredis de chaque mois) a proposé aux Salvétains des châtaignes grillées ainsi que du café.

Des sacs personnalisés « Marché de plein vent - La Salvetat Saint-Gilles » ont été distribués à tous ceux venus visiter ce marché.



Rappelons que divers commerces sont à votre disposition : volailles, plats cuisinés, produits asiatiques, pains et gâteaux, fleurs, fromages, et bien sûr boucherie et légumes.



Ce marché est composé de commerçants titulaires présents toute l'année, de commerçants saisonniers et de commerçants occasionnels et aussi de producteurs. Nous espérons que d'autres commerçants viendront vous proposer leurs services dans les prochains mois.



La commission marché de plein vent sélectionne vos commerçants dans un souci de qualité et de diversité, et organisera des animations tout au long de l'année.

Venez nombreux à ce marché afin qu'il continue à exister et à vous proposer des produits de qualité !



**Le marché de plein vent se tient tous les vendredis matin de 7h à 13h30 place Jean FERRAT**

# Fibre optique : quelques informations rapides

De nombreux salvétains nous demandent la date de l'arrivée de la fibre optique sur notre commune.

Aujourd'hui les habitants de La Salvetat Saint-Gilles sont connectés sur divers DSLAM (Digital Subscriber Line Access Multiplexer). L'un d'eux est celui de La Salvetat Saint-Gilles : SLT31. Cependant, d'autres DSLAM contiennent des connexions de Salvétains. C'est le cas pour Plaisance-du-Touch et Fontenilles.

La mise en place d'un réseau à haut débit sur tout le territoire du département de la Haute-Garonne (que ce soit en fibre, en WIFI max, ou autre) est établie par le Schéma Di-

recteur d'Aménagement Numérique (SDAN).

**Plus d'information sur :**

<https://www.haute-garonne.fr/acces-au-reseau-numerique-pour-tous-le-sdan>

**Voici le calendrier prévu :**

**Fin 2017 > Montée en débit jusqu'à 30 Mbps**

**2020 > 80% de la population équipée en fibre optique - D'ici 2020, 150 000 lignes bénéficieront du Très Haut Débit**

**2030 > Couverture totale\* du territoire en fibre optique**

*\*sauf cas particuliers*

Pour La Salvetat Saint-Gilles, la couverture fibre est prévue pour 2020.

Bien que la fibre optique soit en principe mutualisée, les opérateurs développent leur propre programme de mise en place : la présence des opérateurs dans les différents secteurs territoriaux relève de leur liberté commerciale.

Les opérateurs restent donc les plus indiqués pour vous vous informer sur les délais de votre éligibilité à la fibre.





## La navette municipale, un service reconduit

Depuis sa mise en place en avril 2017, le service de la navette municipale était en phase d'expérimentation.

Face à l'adhésion des administrés qui placent, désormais, ce moyen de transport comme un élément particulièrement important pour les déplacements sur la commune, le service est reconduit.

Attention toutefois... votre navette change d'apparence ! Ne vous trompez pas, c'est désormais un véhicule vert qui sillonne la ville. Vous trouverez ci-dessous les nouveaux horaires, les trajets et les arrêts.

Vous pouvez également consulter ces informations sur le site de la mairie : [www.lasalvetat31.fr/quotidien/services-et-informations/transports/](http://www.lasalvetat31.fr/quotidien/services-et-informations/transports/)



### Horaires à partir du 2 Janvier 2018 - Du Lundi au Vendredi (hors jours fériés)

Nom des arrêts	Matin		Fin de matinée			Début / Fin d'après midi				Soir		
I Mairie La Salvetat		7h03	7h33	8h48	10h03	11h03	13h55	14h55	15h56	17h03	17h46	18h49
A Stade *	6h30	7h05	7h35	8h50	10h05	11h05	13h57	14h57	15h58	17h05	17h48	18h51
B Oliviers	6h42	7h07	7h37	8h52	10h07	11h07	13h59	14h59	16h00	17h07	17h50	18h53
C Steinbeck/Faulkner	6h34	7h09	7h39	8h54	10h09	11h09	14h01	15h01	16h02	17h09	17h52	18h55
D Clement Ader	6h36	7h11	7h41	8h56	10h11	11h11	14h03	15h03	16h04	17h11	17h54	18h57
E Gardon/Correze	6h38	7h13	7h43	8h58	10h13	11h13	14h05	15h05	16h06	17h13	17h56	18h59
F Salat	6h40	7h15	7h45	9h00	10h15	11h15	14h07	15h07	16h08	17h15	17h58	19h01
G Hauts de Saint Gilles *	6h42	7h17	7h47	9h02	10h17	11h17	14h09	15h09	16h10	17h17	18h00	19h03
H Goutille	6h44	7h19	7h49	9h04	10h19	11h19	14h11	15h11	16h12	17h19	18h02	19h05
I Mairie La Salvetat	6h46	7h21	7h51	9h06	10h21	11h21	14h13	15h13	16h14	17h21	18h04	19h07
J Arbizon				9h09	10h24	11h24	14h16	15h16	16h17	17h24		
K Roitelets				9h11	10h26	11h26	14h18	15h18	16h19	17h26		
L Hospitaliers				9h12	10h27	11h27	14h19	15h19	16h20	17h27		
M Château d'Eau				9h14	10h29	11h29	14h21	15h21	16h22	17h29		
N Coquelicots				9h16	10h31	11h31	14h23	15h23	16h24	17h31		
O Italiens				9h17	10h32	11h32	14h24	15h24	16h25	17h32		
P Simon de Beauvoir				9h18	10h33	11h33	14h25	15h25	16h26	17h33		
Q Capitouls				9h19	10h34	11h34	14h26	15h26	16h27	17h34		
I Mairie La Salvetat				9h20	10h35	11h35	14h27	15h27	16h28	17h35		

\* prise en charge sur le parking



### La carte de transport est obligatoire et gratuite. Comment se la procurer ?

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie en fournissant :

- Un original de justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photo d'identité
- Une pièce d'identité
- L'autorisation parentale pour les personnes mineures

### Transport de mineurs

- La navette ne peut accueillir des enfants de moins de 3 ans
- Les enfants de 3 à 6 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte
- Pour les mineurs à partir de 6 ans une autorisation des parents est obligatoire

### Poussettes

- Seules les poussettes de type canne seront acceptées dans la navette

### Plus d'informations :

Mairie de La Salvetat Saint-Gilles  
Place du 19 Mars 1962  
31880 La Salvetat Saint-Gilles





# La Salvetat en Scène 2018 !

En 2017, la première édition de « La Salvetat en Scène » a été un franc succès, et tout particulièrement le festival qui s'est déroulé au début du mois de Juillet.

En 2018, la municipalité poursuit ses actions et 5 événements viendront vous distraire tout au long de l'année. Tous ces événements seront en accès libre.

- **Le 7 Avril** : la journée « Culture Urbaine » à la salle Boris Vian.
  - **Le 12 Mai** : comme l'an dernier, vous pourrez participer au **tremplin musical**, lui aussi à la Salle Boris Vian.
  - **Le 2 Juin** : pour la première fois, un **cinéma de plein air** au nouveau Stade Municipal Jean Giralou (l'occasion d'admirer les nouvelles tribunes de ce stade ouvert à toutes les activités de plein air).
  - **Les 6, 7, et 8 Juillet** : le festival en plein air, « La Salvetat en Scène »
  - **Le 13 octobre** : soirée spectacle vivant
- N'hésitez pas à nous contacter par mail ou par courrier.

## La journée « Cultures Urbaines »

**Le lieu** : SALLE BORIS VIAN

**Le but** :

- Favoriser la découverte des cultures émergentes par la mise en avant d'artistes régionaux
- Développer l'accès pour tous à des pratiques culturelles novatrices et émergentes
- Découverte des différentes disciplines des cultures urbaines (danse, graffiti et écriture musicale) par le biais d'ateliers d'initiation ouverts au jeune public de la Salvetat Saint-Gilles.

**Le programme :**

**14h-16h : Ateliers d'initiation artistique**

**A) Atelier Graffiti** : atelier d'initiation artistique au graffiti animé par l'association Bajo el Mar.

Atelier sur inscription. 15 personnes

Age : 8-12 ans

**B) Atelier de danse HIP-HOP** : atelier d'initiation artistique à la danse HIP-HOP animé par TITO. Atelier sur inscription. 20 personnes

Age : 14-18 ans

**C) Atelier BEATBOX** : atelier d'initiation artistique au BEATBOX animé par SATYA.

Atelier sur inscription. 15 personnes

Age : 18-25 ans

**20h : Concert musique urbaine**

• Avec en 1<sup>ère</sup> partie de la danse HIP-HOP avec LES IMMATURES CREW

• Concert du groupe SATYA

**Les inscriptions :**

Elles se font auprès du CAJ (Centre d'Action Jeunesse), place Jean Ferrat.

## Le Tremplin musical

**Le lieu** : SALLE BORIS VIAN

**Le but** :

- Valoriser les talents artistiques des jeunes et des moins jeunes.

**Le programme :**

**Concours musical** ouvert à tous les styles de musique. Les participants sont regroupés en deux catégories : moins de 20 ans et plus de 20 ans

**Les inscriptions :**

Elles se font auprès du CAJ (Centre d'Action Jeunesse), place Jean Ferrat.



Plus d'informations sur la page Facebook « La Salvetat en Scène »

# Deuxième édition de la soirée dansante du Centre Communal d'Action Sociale

## Le vendredi 9 Mars

Le vendredi 9 mars 2018, vous pourrez venir danser le rock : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise une soirée dansante rock'n roll dans la salle Boris Vian. Cette soirée se fera en partenariat avec l'association La Salvetat Rock'N Roll.

Les sommes seront intégralement reversées au CCAS et utilisées pour les œuvres sociales de la commune.



Nous invitons les Salvetaïnes et Salvetaïns à venir nombreux ce soir-là, à partir de 21h30, afin de contribuer à la réussite de cet événement.

Cette soirée Rock sera ponctuée par des démonstrations de danse effectuées par les professeurs de l'école de danse King Louis Club de la Salvetat Saint-Gilles.





# Journée des femmes

## Le samedi 10 Mars

Comme chaque année, la municipalité célébrera les Femmes.

Le samedi 10 mars sera l'occasion de découvrir une programmation vitaminée, originale, et dédiée à la place qu'occupent les femmes dans le monde contemporain. L'occasion de se questionner sur l'évolution de leur(s) condition(s) ...

La Salvetat Saint-Gilles

**Journée des femmes**

**Samedi 10 Mars**  
A partir de 10h  
Salle Boris Vian

Self défense • Maquillage • Manucure  
• Pièce de théâtre • Reflexologie •  
Art floral • Coaching • Bien-être

www.lasalvetat31.fr

### ATELIER DE SELF DEFENSE, femmes exclusivement, pas de messieurs !

- 2 ateliers le matin (11h00/11h30 et 11h30/12h00) pouvant accueillir 10 à 12
- 2 ateliers l'après-midi (15h00/15h30 et 15h30/16h00)...

### Cosmétiques naturels

Ateliers DIY pour réaliser un produit cosmétique personnalisé et 100% naturel

### Coaching en développement personnel

Ateliers ludiques et créatifs autour du dessin, de l'écriture et du conte afin de renforcer vos ressources, vos qualités, et vos talents

### Maquillage et Manucure

- Conseils et maquillages flash
- 14h30 - 15h00
  - 15h00 - 15h30
  - 15h30 - 16h00

### Gestion des émotions

Ateliers pour apprendre à gérer ses émotions pour soi ou dans la relation parents-enfants

### Art floral

- Ateliers floraux
- 10h30 - 11h30
  - 13h00 - 14h00
  - 15h00 - 16h00

### Réflexologie plantaire ERVE

Harmonise les fonctions vitales, active le système lymphatique, libère le stress et les tensions nerveuses, soulage les tensions du dos, améliore la circulation sanguine, favorise l'élimination des toxines, permet un état de détente et relaxation profond

### Naturopathie

Bilans alimentaires

Les professionnels vous reçoivent sous forme d'atelier de 4 à 10 personnes

### COMEDIE THEATRALE 20h00 / Espace Boris Vian

Cinq comédiennes décident de jouer « La Maison de Bernarda Alba », de Garcia Lorca, où une mère autoritaire et violente retient ses filles enfermées dans la maison.

Entre 1930 en Andalousie et aujourd'hui, la condition des femmes a-t-elle changé? Leurs aspirations, leur rapport aux hommes, leur comportement sont-ils les mêmes?

#### Personnages

- Bernarda, la mère
- Angustias, Magdalena, Martirio et Adela, les filles
- La Poncia, domestique
- Marie
- Julie
- Sarah
- Mathilde
- Anne-Sophie

Cie **PARENTHÈSE**  
« ESCAPADES »

Nadine ANTIPOT  
Cécile BEGUE  
Christine CARTIER  
Denise IEVOLLELA  
Chantal SANCHIS

**ADIOS BERNARDA !**

Textes et mise en scène ANNICK BRUYAS  
avec des petits morceaux de Garcia Lorca



# Carnaval

## Samedi 24 Mars

Le Carnaval de La Salvetat Saint-Gilles se déroulera le Samedi 24 Mars. Petits et grands sont invités à venir défiler sur le thème de « La Gourmandise ».

Deux stands de maquillage seront à la disposition du public : l'un au Gymnase du Collège, à partir de 13h30 et l'autre au Centre de Loisirs du Cézérou, à partir de 14h00.



Deux départs seront donnés : le premier du Collège à 14h00, et le second du Centre de Loisirs à 15h30.

Le cortège déambulera, accompagné de chars, pour arriver sur la Place Jean Ferrat, devant la salle Boris Vian.

L'après-midi sera animé par la Batucada Diamantina et les Fanflures Brass Band.

A l'arrivée, les enfants pourront partager un goûter, distribué par les organisateurs, et assister à la crémation de Mr Carnaval.

Tout au long de l'après-midi, la circulation sera balisée et perturbée. Vous pouvez retrouver le trajet du cortège sur le site internet [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr)



### Informations pratiques

- **Maquillage** : 13h30 au Gymnase du Collège et 14h00 au Centre de Loisirs du Cézérou
- **Départs** : 14h00 du Collège Galilée et 15h30 du Centre de Loisirs du Cézérou
- **Vente de bonbons et gâteaux** : Place Jean FERRAT à l'arrivée par l'Ecole Marie Curie et l'Ecole Condorcet
- **Navettes** :
  - deux navettes seront disponibles Place Jean Ferrat, avant le Carnaval, pour vous amener au point de départ du Carnaval, toutes les 20 minutes entre 13h30 et 15h15
  - deux navettes seront disponibles Place Jean Ferrat, après le Carnaval, pour ramener au collège / centre de loisirs, toutes les 20 minutes entre 17h00 et 18h30
  - elles seront également à disposition des personnes fatiguées pendant le défilé



## Cyclo

La saison 2018 s'annonce riche en activités.

En plus des 3 sorties hebdomadaires, mardi, jeudi et samedi, dans le calendrier sont prévus :

- 3 sorties longues distance (120 à 160 km)
- 3 sorties avec départ décentralisé
- 3 cyclosporatives (la Castraise, la Marion Clignet, l'Ariégeoise)

- 2 sorties montagne (les Cols et Carcassonne-Pyrénées 2000)
- 3 séjours : une semaine en Espagne, trois jours dans les Pyrénées et quatre jours à Mèze dans l'Hérault.

Au Cyclo Salvétain nous pratiquons le vélo de route pour tous avec 3 groupes de ni-

veau sous le signe de la bonne humeur et de l'amitié.

Nous donnons rendez-vous à nos adhérents samedi 31 mars pour la traditionnelle omelette Pascale.







## Club de l'amitié

Que faire lorsqu'on est en fin d'activité professionnelle, ou invalidité, ou lorsque l'on a perdu son conjoint et que l'on se sent un peu isolé, le club de l'amitié pour une cotisation modique de 15 euros vous accueille tous les mardis à la salle D. Bedet à côté de la Poste pour des jeux de cartes, loto, suivis d'un goûter, bureau ouvert de 14h00 à 16h30.

Chaque mois à partir de mars nous organisons une sortie gastronomique, culturelle et ludique pour la somme de 40 euros toujours le jeudi.

Chaque mois nous organisons un thé dansant à la salle Boris Vian avec de très bons orchestres.

Nous organisons également un concours de belote salle D. Bedet et chaque participant repart avec un lot.

Nous organisons aussi un loto en février et novembre et un loto avec repas salle Boris Vian coût du repas 16 euros en décembre, et vous présentons le programme de l'année suivante et nous vous offrons des bonbons, le calendrier et encaissons la prochaine cotisation.

En mai nous organisons un repas dansant à la salle Boris Vian pour la fête des mères et des pères avec un cadeau pour les participants au repas : coût de la journée 30 euros.

Fin mai nous faisons un voyage de 4 ou 5 jours au plus juste prix ainsi que fin septembre. En décembre le mardi avant Noël nous offrons un goûter aux adhérents présents avant de nous retrouver pour l'assemblée générale avec un repas dansant. coût à déterminer.

**Venez nous voir nous sommes à votre disposition.**

## Éclaireuses - Eclaireurs de France

Notre association Éclaireuses Eclaireurs de France, groupe Paul-Emile VICTOR, organise des activités toute l'année scolaire et pendant les vacances d'été à destination des enfants de 6 à 17 ans.

Notre projet éducatif permet de mettre en pratique le respect de l'environnement, la coéducation, la laïcité, la citoyenneté, entre autres ... plein d'enfants enjoués, de parents dévoués, de beaux projets et une belle dynamique au quotidien.

Suite au départ de notre directrice d'animation actuelle, nous recherchons des personnes majeures ayant déjà le BAFA et motivées pour prendre en charge le rôle de directeur d'animation. Il s'agit d'un engagement bénévole au sein de l'association, avec la possibilité de prise en charge d'un cursus de formation pour être directeur (BAFD).

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information: eedf.pev@gmail.com**

## Journée nationale de la Résistance

Le 27 Mai

Comme chaque année, le 27 mai, à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance, la municipalité et l'ANACR vous proposeront différentes activités.

**Renseignements auprès de la Mairie et de l'ANACR.**

## La quinzaine de la famille du mardi 3 Avril au samedi 14 Avril 2018

Pour la quatrième année consécutive les partenaires de la commune se réunissent pour organiser un événement à la Salvetat Saint-Gilles sur deux semaines en direction des habitants.

Il s'agit de la Quinzaine de la famille qui aura lieu du mardi 3 Avril au samedi 14 Avril 2018.

Cet événement est soutenu par la municipalité et la CCST. Les partenaires qui se mobilisent pour ce projet sont nombreux : Maison des solidarités, les crèches municipales, le centre d'animation jeunesse, le CLAS, le centre de loisirs, le CCAS, le centre social, le RAM, le service petite enfance, enfance et jeunesse, les représentants des parents d'élèves.

Les actions qui sont proposées s'adressent aux familles avec enfants. Cet événement privilégie les temps de loisirs partagés en famille, les échanges autour des préoccupations de parents.

Le programme de cette action sera distribué aux enfants scolarisés sur la commune, sera visible sur le site de la Mairie et en libre accès dans les structures organisatrices.

**Les inscriptions démarreront mi-mars, les familles pourront téléphoner au centre social au 05.34.52.70.96**







## Concert des professeurs de l'école de musique

La saison 2018 s'annonce riche en activités.

Il y a un an, l'école de musique organisait son premier concert des professeurs, salle Boris Vian. Devant le succès remporté auprès de tous, il a été décidé de reconduire cette manifestation. Ce concert est pour nos professeurs l'occasion de se produire en public et de témoigner ainsi de leur savoir-faire. C'est aussi l'opportunité de faire découvrir à vos enfants les différents instruments enseignés à l'école de musique, de façon sympathique et conviviale.

**Rendez-vous vous est donné le mercredi 28 mars à 20h30, salle Boris Vian.**

Le concert d'une heure maximum se terminera par un verre de l'amitié qui réunira enfants, parents et professeurs. Venez nombreux, invitez vos amis !

Cette année, l'école de musique a encore vu croître le nombre de ses adhérents, sachez qu'il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année !

**(Renseignements au 05 34 50 11 91 ou emlssg@lecg.org).**

## La compagnie de l'Olive

le 6 avril à 21h

Retenez bien la date du 6 avril prochain : à 21h, ce sera la Première d'une nouvelle pièce de théâtre de « La compagnie de l'olive » intitulée « Un temps de chien ». L'histoire ? Celle de 3 femmes contraintes de partager une banquette dans l'arrière salle d'un café (voir photo ci-jointe en répétition). Dehors et dans leur cœur, « Un temps de Chien », qui les pousse à rester là, accueillies par un garçon de café surmené et assez misogynne. Quatre personnages donc, qui s'entrechoquent (dans tous les sens du terme) pour le plus grand bonheur d'une salle Boris Vian remplie d'amateurs de comédie. Après le spectacle, un rafraîchissement et des mignardises nous permettront, comme d'habitude, de discuter avec les comédiens.

La pièce dure 1h15, les places seront vendues au tarif unique de 6 euros, les réservations peuvent se faire via l'email [cieolive@free.fr](mailto:cieolive@free.fr) et des renseignements sur nos spectacles sont visibles sur <http://cieolive.free.fr>.

Nous rappelons que lorsque les bénéfices des représentations le permettent, la compagnie effectue un don auprès des écoles primaires de la commune. Nous rappelons également que la compagnie ne donne pas de cours, elle monte des pièces pour effectuer des tournées dans la région. Ainsi, la tournée de la pièce précédente, « La nuit

de Valognes » de Eric-Emmanuel Schmitt, s'est achevée en septembre dernier. Elle aura été vue par 250 spectateurs au cours de 2 représentations dans la salle Boris Vian, et jouée avec succès à l'extérieur de la commune (dans le Comminges et le Lauragais).

Grâce au soutien de la municipalité via le prêt gracieux de plusieurs créneaux, la compagnie prépare d'autres spectacles : « Un stylo dans la tête » de Jean Dell. Chroniqueur sur France-Inter, l'auteur est un habitué des bons mots et des formules qui font mouche. L'histoire est celle d'un écrivain de théâtre à succès qui invite les meilleurs amis de sa femme pour leur annoncer qu'il les a mis dans sa nouvelle pièce parce qu'ils ont tous quelque chose de drôle dans leur personnalité. Mais ce qui est drôle pour autrui ne l'est pas forcément lorsqu'il s'agit de soi. La soirée tourne donc au jeu de massacre.

L'autre pièce s'intitule « Joyeuses funérailles », adaptée d'un scénario de film de Frank Oz. L'histoire est celle d'un homme qui doit organiser les funérailles de son père. Mais il a 2 problèmes : une famille totalement déjantée, et un maître chanteur qui peut porter atteinte à la mémoire du défunt sur les bras.

Ces autres pièces seront jouées plus tard dans l'année, notamment en septembre.





## Association Entraide Partage et Travail

Siège social à Pibrac - 11 rue Principale 31820 Pibrac / 05 61 86 78 22  
www.entraide-partage.com / contact@entraide-partage.com



La belle saison est arrivée, nos salarié(e)s sont là pour vous permettre d'en profiter pleinement !!! Déléguez vos tâches ménagères, vos contraintes de jardinage et prenez soin de vous et de votre famille !!!

Tournée vers les personnes en recherche d'emploi, ENTRAIDE PARTAGE et TRAVAIL procure aux utilisateurs de service à la personne des salarié(e)s qui les soulagent des travaux domestiques : ménage, repassage, jardinage, petit bricolage, garde d'enfant (de plus de trois ans), voilà tous les services que propose l'association !

Notre mission, donner du travail et accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion nous permet d'accueillir des demandeurs d'emploi de tous domaines professionnels.

Quelles que soient vos qualifications, vos compétences, votre expérience , notre structure peut vous accompagner dans votre recherche d'emploi, de formation ou d'orientation.

**Demandeur d'emploi, n'hésitez pas ! Poussez notre porte !**

De plus, cette année l'Assemblée Générale de L'Association Entraide Partage et Travail se tiendra au cours du mois d'avril dans les locaux de la Salle Boris VIAN, gracieusement prêtés par la municipalité. Cette rencontre annuelle permet au Président de l'Association, Monsieur Jean TOUZEAU, de souligner les résultats encourageants de l'association qui se révèle être un acteur économique important auprès des demandeurs d'emploi et des employeurs locaux. En 2017, plus de 130 personnes ont été accueillies par l'Association et 64% d'entre elles sont sorties de notre structure avec une insertion durable. En se rapprochant de l'économie locale, l'association veut être un protagoniste privilégié dans la mise en relation des demandeurs d'emploi et des employeurs potentiels du secteur.

## Les « Misérables » au théâtre !

Et si vous veniez découvrir une version drôle et déjantée des « Misérables » de Victor Hugo ?



C'est le pari audacieux de la Cie Muzic'All avec « les Misérabeul's » : revisiter ce chef d'oeuvre sous forme de parodie avec de la musique et de la danse en prime !

Le spectacle sera présenté le Samedi 5 mai à 20h30 à la salle Boris Vian. Cinq artistes donnent vie aux personnages emblématiques du

roman : Jean Valjean, Javert, Cosette, Fantine, les Thénardier, Marius, Eponine, etc. Plus de 40 personnages pour une épopée d'1h30 sous forme de parodie.

Quand Tex Avery rencontre Victor Hugo, cela donne « Les Misérabeul's » de la Cie Muzic'All.

**Info :** La Cie Muzic'All ouvrira ses locaux au 18 avenue du château d'eau dès septembre 2018. Des professionnels du spectacle proposeront des ateliers et des stages dans le domaine artistique (cinéma, théâtre, chant...).

**Rens. :** [www.muzical.fr](http://www.muzical.fr)  
**Mail :** [cie.muzical@gmail.com](mailto:cie.muzical@gmail.com)

Les Misérabeul's

MUZIC'ALL

Ils vont vous mettre la misère !

**Samedi 5 Mai à 20h30**

**Salle Boris Vian (La Salvetat Saint Gilles, 31)**

**Réservations :** 06 70 75 38 60 ou [cie.muzical@gmail.com](mailto:cie.muzical@gmail.com)



## Quoi de neuf aux Ork'n Roll pour 2018 ?

L'année 2018 sera une année de transition car nous venons de passer le cap des 50 membres actifs !



Nous allons donc repenser notre mode de fonctionnement pour faciliter les événements et la bonne vie de l'association.

Comme d'habitude, vous pouvez nous contacter sur [www.orknroll.com](http://www.orknroll.com) pour venir jouer avec nous. N'hésitez pas à vous inscrire pour découvrir notre univers ou nous faire découvrir le vôtre. Bien que l'activité soit majoritairement tournée vers les wargames, nous passons aussi quelques soirées à jouer aux jeux de société et de plateau.

### Voici le planning pour 2018 :

- **28/04/2018 8h à 20h - 29/04/2018 8h à 16h** : l'Ork'n Games. Nous prévoyons pour cette édition, entre 140 et 180 joueurs regroupés autour de jeux tels que gème Âge, Blood Bowl, Kings of War, Shadespire et Warmachine & Hordes.
- **18-19/08/2018** : le Rugby. Au camping municipal de l'Isle-Jourdain et organisé pour les fans de Blood Bowl, un week-end de tournoi en pension complète avec son célèbre tournoi de pétanque !
- **29/09/2018 8h à 20h - 30/09/2018 8h à 16h** : l'Orktoberfest. L'incontournable convention d'automne des Ork'n Roll regroupant plus d'une centaine de joueurs autour de plusieurs tournois de wargames : gème Âge, Kings of War, Warmachine & Hordes...

Si vous voulez trouver des partenaires de jeu ou tout simplement découvrir les jeux de figurines et de stratégies, n'hésitez pas à vous signaler sur le forum de l'association : [www.orknroll.com](http://www.orknroll.com).

Vous pouvez aussi venir nous voir à la salle Aimé Césaire (4 Impasse des Lavandes, 31880 La Salvétat Saint-Gilles) principalement le jeudi soir et le vendredi soir à partir de 20h/21h (plus de précision sur le forum).

## Les boutchous salvétains



Comme chaque année l'association organise et crée un spectacle pour ses adhérentes. C'est avec toujours autant de plaisir que nous organisons cette rencontre afin de proposer aux enfants des

assistantes maternelles indépendantes un spectacle adapté à ceux qu'elles ont en accueil. Je remercie toutes les assistantes maternelles adhérentes pour leur participation au spectacle de fin d'année et leur souhaite une bonne et heureuse année 2018 ainsi qu'à leurs petits boutchous qu'elles ont en accueil. Je leur donne rdv pour le spectacle de juin qui sera sur le thème des indiens!

La Présidente  
Carole ELIE FARRUGGIO

## Projet des 1001 Motard(e)s pour la Paix et la Non-violence

samedi 6 octobre 2018



### La Paix, c'est mon futur, la Non-violence c'est mon choix ....

Après une première journée qui a eu lieu le 7 octobre 2017 et nous a permis de faire connaître notre association et nos projets ; nous espérons cette année non seulement renouveler l'expérience mais en faire un événement plus marquant, plus ouvert, plus grand et démontrer qu'une autre façon de vivre est possible ; qu'il est possible et nécessaire de modifier nos relations aux autres, d'humaniser les échanges et de recréer du lien entre les personnes.

Le Samedi 6 octobre 2018 a été retenu car la Journée mondiale en faveur de la

Non-violence est célébrée le 2 octobre, partout dans le monde.

Le programme proposera des animations, des conférences, des jeux, des échanges, ... un "rendez-vous" motard, le tout décliné sur le thème de la non-violence.

Les participants seront les habitants de la Salvétat, les commerçants, les associations, et pourquoi pas les écoles, les acteurs publics ...

L'idée est de faire un événement participatif et ludique au cours duquel chacun pourra échanger, discuter, questionner, afin d'avancer dans la compréhension du bien fondé des actions non-violentes, de leur efficacité et de leur nécessité.

## MJC Le Caméléon

1. Pendant les congés scolaires des propositions de stage sont faites pour :

- **INFORMATIQUE PROGRAMMATION JEUX VIDEO** (la 1<sup>ère</sup> semaine de chaque période)  
Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

- **DANSE ORIENTALE**  
Samedi 10 février de 14h30 à 17h30

- **DANSE COUNTRY**  
• **EN COUPLE** : 1 samedi par mois de 15h à 17h30 (13/01, 03/02, 03/03)  
• **EN SOIREE** : 4 mai de 21h à 2h à la salle B. Vian

2. **BALADES & RANDONNEES**  
- 1 dimanche ou week-end par mois.

3. **2<sup>ème</sup> RALLYE DU CAMELEON**  
- Pensez déjà à noter la date du 9 juin pour les véhicules d'avant 1990.

Pour toutes suggestions sur une nouvelle activité, un stage ou une soirée, l'équipe de la MJC est à votre écoute et s'adaptera. Par exemple :

- il a été lancé une soirée Karaoké en novembre.

- En janvier, il est proposé une nouvelle formule pour l'atelier anglais pour tous.

N'hésitez pas à consulter le site, à nous demander des précisions ou à nous rencontrer les jours suivants :

Mardi : 13h à 17h

Mercredi : 13h à 19h

Jeudi : 13h à 18h

### MJC Le Caméléon

Salle à côté d'intermarché

Pour tous de 4 à 99 ans

07 82 26 96 79

[www.mjccameleon.com](http://www.mjccameleon.com)





## Lucie AUBRAC



Née le 29 juin 1912, Lucie Bernard a 17 ans lorsqu'elle réussit le concours d'entrée à l'école normale d'institutrices du boulevard des Batignolles à Paris. Très vite elle prend conscience de la montée des fascismes en Europe et rapidement elle adhère aux Jeunesses Communistes. Lorsque la guerre éclate, elle est en poste à Strasbourg où elle fait la rencontre de Raymond Samuel, ingénieur des Ponts et Chaussée, mobilisé comme officier du Génie. Ils se marient le 14 décembre 1939. A l'automne 1940, l'université de Strasbourg est repliée à Clermont-Ferrand. Dans cette ville, elle forme, avec Jean Caillaud, Emmanuel d'Astier de la Vigerie et Georges Zérappa, un premier noyau de la Résistance, la « dernière colonne ».

A partir de 1941, le couple Aubrac s'installe à Lyon. Raymond exerce son métier d'ingénieur tandis que Lucie est nommée professeur au Lycée de jeunes filles Edgar Quinet.

Elle contribue à la parution du premier numéro du journal Libération. Elle fabrique des faux papiers et aide des Résistants à franchir la ligne de démarcation. Le 15 mars 1943, son mari, adjoint au Général Delestraint, chef de l'Armée secrète, est arrêté à Lyon par la police de Vichy et incarcéré à la prison Saint-Paul. Lucie Aubrac fait pression sur le procureur de la République et parvient à le faire libérer. Désormais identifié et recherché par toutes les polices allemandes et vichystes, le couple erre de cachette en cachette dans l'attente d'un avion qui les emporte finalement à Londres.

En juillet 1944, elle participe à la mise en place des comités de Libération dans les zones libérées. Lucie Aubrac, qui était vice-présidente d'honneur de la Fondation de la Résistance, s'est éteinte le 14 mars 2007. Les honneurs militaires lui ont été rendus dans la cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides.

par Marcelle REITZER  
dans le magazine FNACA

## « Vide Ta Chambre ! » par P.E.LU.CHE

Dimanche 25 mars 2018,  
de 10h à 17h, Espace  
Boris Vian



### Envie de changement dans la chambre de vos enfants ? C'est le moment !

L'association des Parents d'Elèves P.E.LU.CHE organisera, en partenariat avec la Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, son 1er « Vide Ta Chambre ! » le dimanche 25 mars 2018 de 10h à 17h à l'Espace Boris Vian.

Vous y trouverez tout pour l'enfant de 0 à 16 ans : vêtements, jeux, jouets, livres et albums jeunesse, articles de puériculture, décoration de chambre enfant/bébé !

10€ le stand de 3m.

Stands exposants ouverts aux Salvétains uniquement (justificatifs de domicile et carte d'identité à présenter à l'inscription).

**Permanence inscriptions :** Samedi 10 mars de 10h à 12h et Mercredi 14 mars de 9h30 à 11h30 et 16h30 à 18h15 au Centre Social (rue Frédéric Chopin)

Restauration rapide, snacks et boissons en vente sur place.

**Plus d'info :**  
[association.peluche@gmail.com](mailto:association.peluche@gmail.com) et sur le blog <http://lutins3chenes.over-blog.com/>

## Chasse aux œufs

Dimanche 1<sup>er</sup> avril à 10h30

En cette fin d'hiver, avec l'arrivée des beaux jours, tous les enfants de La Salvetat Saint-Gilles son invités, le dimanche 1er avril à 10h30, à venir participer à la chasse aux œufs de Pâques et à profiter des nombreuses animations, avec plein de surprises.

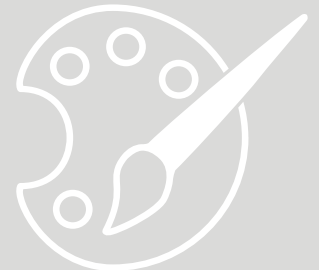
**Pour tout renseignement, nous vous invitons à consulter le site internet de la mairie : [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr)**

## Le souvenir Français

**Le souvenir Français toujours présent depuis plus de 150 ans vous rappelle qu'il est ouvert à tous sans aucune restriction.**

Nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions, nous n'attendons que vos questions et souhaitons, afin d'honorer nos disparus, être informés de toute tombe qui serait en désuétude. Il y a cent ans nous étions en guerre, nous rêvions de paix mais elle ne s'annonçait pas encore... et nombre de familles de France, d'Outre mer, de pays engagés étaient concernées. Peut-être quelques-uns des vôtres, volontaires ou appelés, étaient de ceux là. Ne les oublions pas.

Si vous avez des anecdotes ou des souvenirs à raconter, nous sommes à l'écoute et si vous avez des témoignages écrits ou photographiques, ou autres acceptez de les partager avec tous.



## LES TOUCH' A TOUT

Dimanche 11 mars de 10 h à 17 h

**LES TOUCH' A TOUT**  
organisent à nouveau un  
**VIDE ATELIER**  
à la Salle Boris Vian

Vous y trouverez un grand choix de matériels pour vos loisirs créatifs que ce soit en couture, en peinture... et de bons moments à partager avec la possibilité de vous restaurer sur place.



## La Voie du Yoga

Notre association propose cette année un nouveau cours de gym préventive « renforcé », dans le même esprit mais plus intense que les autres cours d'Atelier Postural.

C'est donc, le mercredi de 09H00 à 10H00, une séance protectrice du dos, tonifiante pour l'ensemble du corps et assouplissante pour les articulations qui est proposée sur La Salvetat Saint-Gilles.

**Les autres cours d'Atelier Postural :**  
lundi 16H00, vendredi 16H45 et 18H15.

**Cours de Yoga :**  
mardi 18H15 et 19H45,  
jeudi 19H00, vendredi 14H45

**La Voie du Yoga**  
**Yoga et Atelier Postural**  
**06 77 97 56 00**  
**Mail : henri.jimena@gmail.com**



## Terpsi Danse

### La Magie de Noël a encore frappé cette année !

Et c'est à la salle Boris Vian de la Salvetat Saint-Gilles que nos jeunes danseurs de l'association Terpsi Danse ont pu en profiter.

Accompagnés de leurs amis et familles, tous se sont retrouvés le 22 décembre 2017 pour célébrer ensemble ce moment de partage. Ballets de Noël, rencontre avec le père Noël dans son traîneau, crêpes et autres sucreries, rires d'enfant, lumières étincelantes...

Tout était réuni pour cette grande famille de Terpsi Danse. Chacun a donné de sa personne ce soir-là pour recréer l'esprit de Noël et assurer une soirée inoubliable pour nos jeunes artistes. Et si la soirée fut riche en émotion, elle reste également l'occasion d'un merveilleux cadeau de Noël pour nos plus brillants interprètes.

En effet, tous les fonds récoltés ce soir-là ont été reversés à la compagnie de danse Crisélys, pour permettre à ses membres de partir faire un stage durant l'été 2018 dans les plus grandes écoles nord-américaines. Mais avant même la réalisation de ce beau projet, la 1ère résolution 2018 reste bien évidemment pour Terpsi Danse d'assurer un spectacle tout aussi réussi pour la fin d'année, à savoir les 19 et 20 mai 2018 au théâtre Tempo de Léguevin.

D'ici là, toute l'équipe de Terpsi ainsi que tous ses danseurs vous souhaitent une merveilleuse nouvelle année !

**Pour tout renseignement : 06 51 17 80 69  
ou 06 82 22 14 84**

**Site internet : [www.terpsidanse.fr](http://www.terpsidanse.fr) ou  
Page Facebook : Terpsi Danse**



## Jean-Marie Alsina

La Fée Bleue organise une soirée musique/chant

### Vendredi 23 mars 2018, à 20h, Salle Boris Vian

Jean-Marie Alsina sera là pour partager, avec le public, chansons et musiques... accompagné de l'accordéoniste Laurent Beq.

Entrée : 7,00 €... gratuite pour enfants jusqu'à 12 ans.

**Pour tout renseignement, contact :**  
**06 44 01 34 66**  
**[associationlafeebleue@gmail.com](mailto:associationlafeebleue@gmail.com)**  
**ou via notre page Face book**  
**« La Fée Bleue ».**





## Association sportive de Taekwondo

La saison sportive de l'Association Sportive de Taekwondo a déjà bien commencé par de très bons résultats en compétitions :



**Open International de Toulouse :** Thiramany Mathys et Guiral Gabriel médailles de Bronze.

**Open International d'Albi :** Lewis Amelia, Thiramany Mathys et Dupuis Maxime médailles d'Or. Thiramany Soyann et Guiral Gabriel médailles d'Argent. Gnamien Henri-Jacques médaille de Bronze.

**Championnat de région à Montpellier avec plus de 400 participants :** Dupuis Maxime et Guiral Gabriel médailles d'Or. Thiramany Mathys et Thiramany Soyann médailles d'Argent. Guiral Nathan médaille de Bronze. Ils représenteront le club et la ville de La Salvetat Saint-Gilles lors des prochains championnats de France à Lyon et Montpellier. Nous leurs souhaitons à tous de monter sur la plus haute marche des podiums.

Nous souhaitons une réussite à la formation d'instructeur fédéral à Berbiguier Dominique et à Marty Pierrick.

Le club vient d'être labellisé 3 étoiles par la Fédération Française de Taekwondo.

Les cours sont assurés par Jean-Louis Foucat 5<sup>eme</sup> DAN, diplômé CQP, instructeur fédéral, champion de France 2000, vice champion aux European Masters Games 2015 membre du bureau directeur Occitanie et départemental de Taekwondo, assisté d'Henri Gnamien, de Doriane Figeac et de Sou SeTchiao tous diplômés par la Fédération Française de Taekwondo. Les entraînements se dérouleront à la Salvetat Saint-Gilles, **au dojang du gymnase du Collège Galilée.**

### Horaires

ADULTES	<b>LUNDI</b>	<b>21H00 à 23H00</b>
	<b>MERCREDI</b>	<b>19H00 à 21H00</b>
	<b>SAMEDI</b>	<b>17H00 à 19H00</b>
ENFANTS (dés 6 ans)	<b>JEUDI</b>	<b>17H30 à 18H45</b>
	<b>SAMEDI</b>	<b>10H30 à 12H00</b>

### POUR PLUS D'INFOS CONTACTER

Mr. FOUCAT au : 05 61 06 64 20  
06 14 54 91 78

### PRÉSIDENT DU CLUB

Mr. DA COSTA au : 05 61 07 39 34  
06 20 75 59 78

Facebook : **Astkd31**

Email: **astaekwondo@neuf.fr**

## La pêche

Tous nos vœux pour cette nouvelle année. Les cartes de pêche 2018 sont disponibles chez l'un de nos dépositaires suivants :

**Intermarché La Salvetat Saint-Gilles**, Las Chagrines  
22 av Capitouls, 31880 La Salvetat Saint-Gilles 05 61 06 61 62.  
Paiement en espèces ou par chèque sur présentation de votre carte nationale d'identité

Renseignements : **06.74.80.68.47**  
site : **peche31.aappma.pfc@free.fr**

**Décathlon COLOMIERS**, Chemin Loudet zac du Perget,  
31770 COLOMIERS 05 61 31 87 88.  
Permanence tous les vendredis et samedis, de la mi-décembre jusqu'à la fin juin, Paiement par Carte Bleue ou en espèces





# L'Atelier Traits & Couleurs

Nouvelle saison pour l'atelier associatif d'Arts plastiques qui a rouvert ses portes début septembre après le forum des associations riche en rencontres et en échanges !

Avis aux amateurs, débutants ou confirmés : « Vous aimez peindre, dessiner, vous exprimer sur la toile, le papier ou autre support, vous souhaiteriez poursuivre ou reprendre cette activité et vous perfectionner ?

Vous avez une âme d'artiste ou seulement vous avez envie d'essayer ?

Osez faire le pas et venez nous rejoindre pour dessiner, peindre, développer vos compétences artistiques et bien sûr... partager du bon temps à La Salvetat Saint-Gilles.

Notre animatrice Valérie Vernhet, diplômée en Arts Plastiques et Appliqués, et en Histoire des Arts, met tout son cœur et sa passion à transmettre son savoir et accompagne chacun individuellement dans son projet personnel lors de nos ateliers qui se déroulent dans une salle située au premier étage de l'espace Boris Vian.

Les cours hebdomadaires - 2h30 pour les adultes - ont lieu au choix le lundi après-midi de 14h à 16h30 et de 16h45 à 19h15, le mardi soir de 20h à 22h30 et le vendredi après-midi de 14h à 16h30.

Les adolescents (à partir de 10 ans) sont encadrés par Valérie le mercredi après-midi lors de deux créneaux de 2h chacun : 14h à 16h et 16h30 à 18h30.

Nous vous invitons donc à venir nous retrouver en mai prochain lors de notre journée portes ouvertes où vous pourrez découvrir les travaux effectués tout au long de l'année et pourquoi pas vous initier à l'une des techniques qui vous tente !

Nous vous informerons en temps utile de la date de notre journée « portes ouvertes » en espérant vous y retrouver nombreux !

## Flashback/Comité des Festivités Une soirée aux accents brésiliens

Ambiance assurément « jaune et vert »  
ce samedi 27 janvier 2018 à la salle Boris Vian !

Le Comité des Festivités avait choisi un spectacle dépaysant en ce début d'année pour faire découvrir la culture brésilienne aux salvetains



Le coup d'envoi fut donné par un groupe de pagode toulousain, Artesao Do Samba, qui a enchanté les convives avec comme seuls instruments : des percussions, des cordes et leurs voix.

Puis, la représentante du Comité des Festivités et M. le Maire ponctuèrent le début de soirée d'un discours de bienvenue.

Ensuite, place fut faite à la danse avec les pétillantes danseuses et danseurs d'Onda Latina, qui ont commencé à nous faire voyager sur des rythmes endiablés de Salsa, Samba et Lambada.

Les spectateurs ont été invités à quitter leur table pour esquisser quelques pas de danse dans l'allée centrale.

Pour que la soirée soit complète, le Comité des Festivités avait aussi prévu un temps consacré à la Capoeira, art martial acrobatique exécuté avec maestria par la troupe Ginga Nago, le tout, sous l'impulsion de la frénétique batucada Tout'Eclatch.

La magie a opéré car les danseurs furent nombreux à rejoindre la piste de danse à la fin du spectacle pour prolonger la soirée jusqu'à 1h30 sous la houlette de DJ Peixo.



## Saint Patrick

Un nouveau rendez-vous sur  
l'agenda des salvetains !

Evènement incontournable du début d'année, la Saint Patrick est une fête irlandaise célébrée chaque 17 mars. Soyons irlandais le temps d'une soirée et mettons à l'honneur le vert et la culture irlandaise le 17 mars 2018 à la salle Boris Vian avec chants, danse et musique !

Informations et détails à suivre.

**Cdf31880@gmail.com** ou **06 29 33 75 62**  
**Facebook : Comité des festivités de la Salvetat Saint-Gilles**

# Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe d'opposition « La Salvetat Ensemble »

### CHATEAU DE LA SALVETAT SAINT GILLES : LES COÛTS EXPLOSENT

En septembre 2016 nous nous étions opposés à l'achat du château en raison des coûts non maîtrisés qu'engendre ce genre d'édifice. Le groupe majoritaire a jugé qu'il fallait prendre des risques et que nous aurions 80 % de subvention des 560 000€ HT de travaux. Nous constatons alors les mensonges par omission ou incompétence de la majorité actuelle :

- « le château a été acheté à l'euro symbolique ». La mairie a également acheté le terrain de 6500 m<sup>2</sup> sur lequel se trouve le château ; **or selon l'article 552 du code civil, la propriété du sol l'emporte sur la propriété du dessous et du dessus.** La mairie a donc acheté un terrain avec une ruine dessus pour 150 000 €
- en janvier 2017 nous apprenons, lors d'un conseil municipal, que les travaux de stricte conservation (pour éviter qu'il ne s'écroule) se montent à 622 667 €
- mi-2017 en commission urbanisme, nous avons appris que le montant des travaux était estimé à 1 100 000€HT
- en décembre 2017, lors d'un conseil municipal, nous apprenons que des marchés déjà passés sont annulés car le coût de cette restauration partielle explose ; le montant du marché est désormais de 1 569 384,56€ HT pour avoir juste un toit (mise hors d'eau) et empêcher un effondrement de la structure.
- Pour utiliser le château comme bâtiment public (équipement culturel confirmé lors du dernier conseil municipal) nous avions avancé et dénoncé un coût final supérieur à 5M € (ce qui était hors de capacité de financement communal). En 2016, le groupe majoritaire a estimé que nous n'étions pas réalistes !! **Aujourd'hui nous constatons que nous étions en dessous de la réalité.**

### MAISON DES ASSOCIATION RUE DES BOULEAUX : LA GABEGIE

La mairie a acheté un terrain avec une maison à réhabiliter en septembre 2015 pour 49 720€. Cette somme semble modique pour l'emplacement et les murs d'un logement, mais pour transformer ce bâtiment en local associatif, le budget s'est envolé et donne un coût final de plus de 210 000€ pour une salle de 80m<sup>2</sup> avec un local de stockage de 20m<sup>2</sup>. Le même local sur un terrain communal aurait coûté moitié moins cher. Encore aurait-il fallu que les élus majoritaires sachent où se trouve le patrimoine communal constructible, d'autant plus qu'il y a déjà une ancienne maison des associations qui aurait pu être à réhabilitée...

Les élus de la liste « La Salvetat Ensemble »  
Pour nous joindre : lasalvetatensemble31@gmail.com

## Groupe d'opposition Cap @venir

Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 21 Janvier 2018

M le maire vient de prodiguer à travers la commune ses traditionnels vœux de BONNES ANNEE. Néanmoins, j'ai la certitude que notre bon maire présente une formule plus polie que prédictive. Sans jouer les Cassandre, l'année 2018 nous réserve des changements qui impacteront définitivement la Salvetat. Certains bouleversements sont directement induits par la politique de notre bon maire, d'autres sont extérieurs à la commune. Mais l'ensemble de ses événements négatifs aurait dû être prévu afin d'être atténués voire inhibés. En cela M le maire, je ne pense pas que pour la commune, vos BONNES ANNEE soient appropriés.

#### Urbanisation :

Vous avez tous lu dernièrement ces articles de presse relatant la mise sous tutelle préfectorale de notre commune. De 2014 à 2016, M le maire n'a pas rempli ses objectifs de construction d'HLM. Pour remédier à cette incompétence, Monsieur le préfet a pris un arrêté de carence envers la gestion municipale. Concrètement, cela signifie que dorénavant, Monsieur le préfet maîtrise notre urbanisme. En effet, cette situation de carence entraîne automatiquement le transfert à l'État de l'exercice du droit de préemption urbain. Dorénavant, les biens déclarés en vente sur la commune sont examinés par les services de la DDT et proposés à des organismes HLM en vue de leur déléguer l'exercice du droit de préemption urbain. De plus, afin d'assurer le rattrapage Monsieur le préfet impose la réalisation des logements sociaux à hauteur 33% de 2018 à 2019 et 50% de 2020 à 2022. En d'autres termes, le paysage et la population salvetains vont rapidement évoluer, sans aucune maîtrise des principaux intéressés!

#### Circulations et pollutions :

Tous comme la Salvetat, les villes avoisinantes telles que Plaisance et Fonsorbes sont en pleines expansions. Leurs promiscuités ainsi que la convergence des accès routiers à la rocade entraînent d'importants problèmes de circulation et une sérieuse pollution. Cette année ces problématiques vont s'amplifier de mal à pi. De plus, les travaux d'aménagement de la Zac de la Ménude s'accroissent. Un super marché va ouvrir en mars, il sera suivi d'un concurrent dont la construction débutera cette année. Ils seront nécessairement associés à d'autres établissements émergents. Quant à Val Tolosa ou pas, cet espace sera obligatoirement occupé et nécessitera inévitablement des travaux et du trafic supplémentaire. La circulation asphyxie notre commune, sur le plan de la pollution mais également sur le plan du temps perdu dans la circulation. Cette problématique aurait dû être prise en compte par l'équipe municipale. C'est là que nous sommes diamétralement opposés à l'équipe majoritaire qui pense plus festivité que confort de leurs administrés.

#### Paupérisation de notre population :

Pour l'INSEE la population salvetaine est au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de 8 193 habitants. Notre population a évolué de post-rurale à péri-urbaine, elle tend aujourd'hui vers une population citadine. La mixité en soi est une très bonne chose, néanmoins elle nécessite une intelligente harmonie. En effet l'inclusion de nouvelle population afin d'être efficace doit être parcimonieuse et respectueuse. Les populations dites fragiles et les populations dites stables doivent être proportionnées, car la première est solidairement aidée par la seconde. Or, aujourd'hui cette juste proportion a disparu, notre population se paupérise.

#### Les budgets de fonctionnement et d'investissement :

Les budgets de fonctionnement et d'investissement doivent être appropriés et tous deux doivent s'équilibrer. Depuis 2014, ce n'est pas le cas ! Un budget de fonctionnement est largement déficitaire et le budget d'investissement est maintenu artificiellement !

Cette fragilité est émuée par deux manifestations. Des services municipaux excessivement généraux ainsi qu'une diminution de population solvable. En d'autres termes, nous dépensons trop et le nombre de personnes imposables diminue.

Bien que ces soucis majeurs n'offusquent en rien la bonhomie de notre bon maire, ils enrayent inéluctablement la plénitude de l'année 2018. Ces problématiques mal ou pas traitées par l'équipe majoritaire vous seront néanmoins régulièrement relatées par l'opposition, même si l'énoncé de ces défaillances entame la commodité de notre bon maire. (L'ensemble des analyses et prises de positions sont disponibles à cette adresse [jlc.politique@gmail.com](mailto:jlc.politique@gmail.com) / tel : 06.64.63.56.04).

L'ensemble des analyses et prises de positions sont disponibles à cette adresse [jlc.politique@gmail.com](mailto:jlc.politique@gmail.com) / tel : 06.64.63.56.04

## MARS

**Vendredi 9 mars**

### SOIREE ROCK

Plus d'infos p. 20

**Espace Boris Vian, 21h30**

Proposée par le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec l'association La Salvetat Rock'N Roll

**Samedi 10 mars**

### JOURNEE DES FEMMES

Plus d'infos p. 21

Proposée par la municipalité

**Dimanche 11 mars**

### VIDE-ATELIERS

Plus d'infos p. 27

**Espace Boris Vian, 10h00**

Proposé par l'association les Touch' à tout

**Samedi 17 mars**

### SAINT PATRICK

Soirée festive

Plus d'infos p.30

**Espace Boris Vian, 21h00**

Proposée par le Comité des Festivités

**Dimanche 18 mars**

### THE DANSANT

Avec l'orchestre S. VERGNES

**Espace Boris Vian, à partir de 14h30**

Proposé par le Club de l'Amitié

**Vendredi 23 mars**

### CONCERT « LE FESTIN » D'ALSINA

Plus d'infos p. 28

**Espace Boris Vian, 20h00**

Proposé par l'association La Fée Bleue

**Samedi 24 mars**

### CARNAVAL

Plus d'infos p. 22

Proposé par la municipalité

**Dimanche 25 mars**

### « VIDE TA CHAMBRE ! »

Plus d'infos p. 27

**Espace Boris Vian, 10h00**

Proposé par l'association des parents d'élèves P.E.LU.CHE

**Mercredi 28 mars**

### CONCERT DES PROFESSEURS

Plus d'infos p. 24

**Espace Boris Vian, 20h30**

Proposé par l'Ecole de Musique

## AVRIL

**Dimanche 1<sup>er</sup> avril**

### CHASSE AUX ŒUFS

Plus d'infos p. 27

Proposée par la municipalité

**Du Mardi 3 au Samedi 14 avril**

### LA QUINZAINE DE LA FAMILLE

Programme consultable sur le site internet de la Mairie

Proposée par le Centre Social

F. CHOPIN et l'ensemble

de ses partenaires

**Vendredi 6 avril**

### SOIREE THEATRALE

« Un temps de chien »

Plus d'infos p. 24

**Espace Boris Vian, à 21h00**

Proposée par la Compagnie de l'Olive

**Samedi 7 avril**

### FESTIVAL LA SALVETAT EN SCENE

JOURNEE «CULTURES URBAINES»

Plus d'infos p. 20

**Espace Boris Vian**

Proposé par la municipalité

**Dimanche 8 avril**

### ATELIER CULINAIRE PARENTS / ENFANTS

Un moment de complicité et de

gourmandise

Participation sur inscription réservée

aux enfants suivis par l'association

**Espace Boris Vian**

Proposé par la Fée Bleue

### THE DANSANT

Avec l'orchestre Yvan Louis

**Espace Boris Vian, à partir de 14h30**

Proposé par le Club de l'Amitié

**Vendredi 13 avril**

### SOIREE ROCK

Entrée 9€ avec une boisson offerte

et le vestiaire gratuit

**Espace Boris Vian, à partir de 21h30**

Proposée par l'association Rock'N Roll

Studio

**Dimanche 15 avril**

### DEJEUNER DANSANT

**Espace Boris Vian, 12h00 (midi)**

Proposé par la FNACA

**28 & 29 avril**

### TOURNOI ORK'N GAMES

Plus d'infos p. 26

**Espace Boris Vian**

Proposé par l'association Ork'n Roll

## MAI

**Vendredi 4 mai**

### SOIREE COUNTRY

Plus d'infos p. 26

**Espace Boris Vian, 21h00**

Proposée par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

**Samedi 5 mai**

### SOIREE THEATRALE « Les Misérabeul's »

Plus d'infos p. 25

**Espace Boris Vian, 20h30**

Proposée par la Compagnie Muzic'all

**Samedi 12 mai**

### FESTIVAL LA SALVETAT EN SCENE

TREMLIN MUSICAL

Plus d'infos p. 20

**Espace Boris Vian**

Proposé par la municipalité

**Dimanche 13 mai**

### COMMUNIONS

**Espace Boris Vian, 10h30**

Proposée par la Paroisse

### THE DANSANT

Avec l'orchestre J.P. LAURENS

**Espace Boris Vian, 14h30**

Proposé par le Club de l'amitié

**Mardi 15 mai**

### ASSEMBLEE GENERALE

**Espace Boris Vian, 9h30**

Proposée par l'association Entraide et Partage

**Vendredi 25 mai**

### CONCERT « LE FESTIN » D'ALSINA

**Espace Boris Vian, 20h00**

Proposé par la municipalité

**Dimanche 27 mai**

### JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

Proposée par la municipalité et l'ANACR

**Du Mercredi 30 mai au Vendredi 8 Juin**

### THEATRE ENFANTS & ADULTES

**Espace Boris Vian**

Proposée par l'association Atelier Jeune Théâtre

## JUIN

**Samedi 2 juin**

### FESTIVAL LA SALVETAT EN SCENE

CINEMA EN PLEIN AIR

**Stade municipal**

Proposé par la municipalité

